

LE CHOMAGE



Rosine Lewin

**Eglise catholique
et lutte
des classes**

Benoit Verhaegen

**Recherche
et technologie
au Zaïre**

Et un texte de
François Houtart

CAHIERS MARXISTES

revue mensuelle

Nouvelle série — N° 32 (51)

8^{me} année — février 1977

Sommaire

A Jean Terfve, notre camarade	p. 1
Vivre avec le chômage ?	p. 2
Benoît Verhaegen	
Recherche, technologie et développement au Zaïre	p. 16
Rosine Lewin	
Eglise catholique et lutte des classes	p. 30
François Houtart	
Aspects sociologiques du milieu palestinien au 1 ^{er} siècle de notre ère	p. 39

Un dessin de **Marcelle Lavachery**

Comité de patronage : Edmond Dubrunfaut, Robert Dussart, René Noël, Willy Peers, Roger Somville, Jean Terfve

Comité de rédaction : Jacques Aron, Jean Blume, Francis Chenot, Augustin Duchateau, Pierre Joye, Rosine Lewin, Jacques Moins, Jacques Nagels, Claude Renard, Christian Vandermorten, Jean-Paul Vankeerberghen, Benoît Verhaegen

Rédacteur en chef : Rosine Lewin

Edité sous le patronage de la Fondation Joseph Jacquemotte

A Jean Terfve, notre camarade

C'est Jean Terfve qui en 1969 a tenu les Cahiers marxistes sur les fonts baptismaux. Il en définissait les raisons d'être avec cette clarté incisive qui est une de ses grandes qualités.

« Contribuer avec un esprit de responsabilité critique à la clarification des problèmes non résolus du socialisme et du mouvement communiste international; rechercher les voies d'une politique internationale de notre pays libérée du poids de l'impérialisme et de l'acceptation des blocs militaires; centrer nos efforts sur la détermination des conditions et des modalités de l'instauration du socialisme en Belgique, en partant des hypothèses les plus vraisemblables de sa réalisation, de la considération des étapes intermédiaires possibles, de la nécessité des alliances avec les diverses forces antimonopolistes » : à chacun de ces objectifs, Jean Terfve apporte non seulement le bénéfice d'une longue expérience militante, mais aussi et surtout une intelligence ouverte aux changements, et une inaltérable fidélité au mouvement ouvrier.

A l'occasion de son 70^{me} anniversaire, nous voudrions assurer Jean Terfve de notre affectueuse gratitude, et lui dire que nous comptons très fermement voir notre collaboration se prolonger longtemps encore.

Vivre avec le chômage ?

« Une première constatation qui s'impose est celle du caractère structurel et permanent très marqué du chômage. Bien que les avis sur la signification et l'importance du chômage structurel ne soient pas toujours concordants, presque tous s'accordent à reconnaître sa gravité. Ce qui est particulièrement inquiétant, c'est que ce caractère est nettement plus prononcé en ce qui concerne les jeunes de moins de 25 ans. Pour les femmes également, le chômage est dû pour une large part à des facteurs d'ordre structurel. Compte tenu des prévisions du plan 76-80 en matière d'emploi, le chômage frapperait encore environ 120.000 personnes en 1980. »

Ce diagnostic est extrait du rapport établi au nom de la Commission Emploi et Travail de la Chambre, sur le budget 1977 du département. On en est là en effet : les services de la Banque Nationale, le Bureau du Plan, le Conseil central de l'Economie sont bien d'accord qu'une partie notable du chômage, encore de nature conjoncturelle en 1975, affecte depuis lors un caractère structurel, et légitime de vives inquiétudes. Et une commission chargée d'examiner les moyens de lutte contre le chômage structurel a été mise en place par le gouvernement, auquel elle remettait son rapport en juillet de l'an dernier.

En même temps que sous la pression des faits il reconnaît le caractère non-conjoncturel d'une très grosse part du chômage, le

(*) Ce dossier a été confectionné par un collectif de travail des Cahiers marxistes, comprenant notamment Micheline Wilhelm, André Martin, Rosine Lewin.

pouvoir tente d'habituer l'opinion à l'idée qu'il faudra vivre avec le chômage, comme si c'était une donnée permanente et obligée de toute vie en société.

260.590 HOMMES ET FEMMES QUI « POINTENT »

A la date du 31 décembre 1976, l'Office national de l'emploi (ONEm) dénombrait 260.590 chômeurs complets, contre 67.000 en octobre 1970 (*). Ce total représente 9,8 % des hommes et femmes assurés contre le chômage (3 % en 1970). Mais ce taux national moyen recouvre des écarts assez sensibles, puisque, d'une part, la Wallonie compte 12,4 % de chômeurs, Bruxelles 9,6 %, la Flandre 9,9 % — et que d'autre part la proportion de chômeurs complets est de 6,1 % pour les hommes et de 17,3 % pour les femmes.

Donnée essentielle : *près de 100.000 chômeurs complets indemnisés (très précisément 95.647 au 31 décembre 1976) sont âgés de moins de 25 ans.* Ce contingent de jeunes représente 37 % du nombre total.

Il faut cependant bien voir que la catégorie « chômeurs complets indemnisés » ne recouvre pas l'ensemble des sans-travail. D'abord, parce qu'il existe sur la base de la réglementation en la matière quelque 30.000 « demandeurs d'emplois » recensés mais non indemnisés, 16.895 chômeurs provisoirement mis au travail par les pouvoirs publics (pour six mois ou un an maximum) et 9.586 jeunes diplômés en stage dans diverses entreprises (pour six mois maximum, sauf demande de prorogation). Ensuite, parce que l'ONEm dénombre aussi 56.380 chômeurs partiels (le chiffre étant donné sous forme de moyenne journalière, il faut considérer qu'un nombre beaucoup plus important de travailleurs — des hommes pour la plupart — sont touchés par le chômage partiel). Enfin, parce qu'il existe un sous-emploi très difficilement évaluable, mais certain en ce qui concerne par exemple la main-d'œuvre féminine dans des régions dont la principale industrie était le textile, maintenant en décomposition. Pour le surplus les chômeurs qui se sont vus exclure du bénéfice des allocations de chômage n'ont pas pour autant trouvé un emploi.

La grande majorité des chômeurs (65 % en moyenne) n'ont entrepris que des études primaires, pas toujours terminées. Contrairement à une idée reçue, la population féminine en chômage a un niveau de formation légèrement supérieur à la population masculine en chômage (60 % des chômeuses au niveau primaire, contre 71 % des chômeurs).

On repère cependant un nombre croissant de chômeurs parmi les diplômés de l'enseignement technique et professionnel (environ 20 %) et même parmi les diplômés universitaires (plus d'un pour cent).

Deux grosses catégories professionnelles sont spécialement touchées par le chômage complet : les employés, à raison de 24 % du total des chômeurs, et les manœuvres, à raison de 12,5 %, indiquent les statistiques de décembre 1976.

Le 15 janvier 1977, le total des chômeurs complets atteignait déjà 266.334, soit 10 % des assurés. Nous nous fonderons cependant sur les statistiques, plus complètes, de fin d'année.

On notera enfin qu'à la même date, 46.430 hommes et femmes considérés comme normalement aptes au travail étaient chômeurs complets depuis *plus d'un an*. Le rapport Godeaux actait qu'à la date d'avril 76, plus de la moitié des chômeurs âgés de moins de 25 ans, d'aptitude normale, chômaient déjà de trois à douze mois, et quelque 20 % depuis plus d'un an. Ces seuls chiffres, même s'ils n'ont pu être actualisés, indiquent les impasses dans lesquelles le système installe les jeunes.

Mais il n'y a pas que les jeunes.

TRICHEUSES ?

L'ampleur du chômage féminin est qualifiée officiellement de « très préoccupant ». Depuis 1973, le nombre des chômeuses est constamment supérieur à celui des chômeurs, alors qu'un travailleur sur trois est une femme. La part des femmes dans le chômage complet total était de 42 % en octobre 1970, de 50 % trois ans plus tard, 60 % en décembre 1976. Pour le surplus, 36 % des chômeuses ont moins de 25 ans ! Ce très haut niveau de jeunes femmes en chômage est probablement influencé par le fait que dans beaucoup d'entreprises on licencie les femmes à 21 ans, pour les remplacer par de plus jeunes, moins bien payées. Mais il est rare de voir invoqué ce facteur, quand il est question de chômage féminin : on accuse plus volontiers les femmes de « tricher », de n'être pas vraiment demandeuses d'emploi, de n'être pas vraiment aptes au travail, de ne pas accepter les emplois que leur offre l'ONEm. Or, les chiffres officiels prouvent le contraire. 90 % des chômeuses complètes indemnisées ont une aptitude normale au travail alors que ce taux atteint 72 % du côté des hommes. Pour 7.953 emplois offerts aux hommes en septembre 1976, 3.941 avaient été présentés aux femmes; 3.834 offres sont restées insatisfaites pour les hommes et 818 pour les femmes, ce qui se traduit par le taux de 48 % d'offres insatisfaites pour les hommes et vingt pour cent seulement pour les femmes.

En vérité, le chômage féminin est lié à une autre réalité sociale qui est la segmentation du marché de l'emploi. Les travailleuses sont dans leur grande masse concentrées dans des secteurs tels que le vêtement, le textile, l'alimentation, le commerce, la construction mécanique.

Soixante-deux pour cent des ouvrières sont regroupées dans dix des 274 métiers et professions recensés ! Et elles y occupent le plus souvent des postes non qualifiés.

Ailleurs aussi, des professions sont « féminisées » : 90 % à 100 % du personnel occupé est féminin dans l'enseignement gardien, parmi les sténos, les dactylos, les infirmières, les garde-malades, les téléphonistes, les télétypistes.

Il est assez normal que le chômage des femmes soit aussi concentré que l'emploi des femmes. Quand pour des raisons structurelles, les « rationalisations » frappent surtout (et depuis plusieurs années) le textile, le vêtement, l'alimentation, le commerce, la mécanique, il n'y a pas lieu d'invoquer « l'incivisme » des femmes pour expliquer qu'elles sont privées de travail.

Et s'il est entendu que tout l'enseignement (général et technique) doit être repensé et réorganisé — non pas pour répondre plus

docilement encore aux exigences du grand patronat, mais pour remplir sa mission propre qui est de donner une formation de base aux citoyens — l'enseignement professionnel dispensé aux filles est particulièrement anachronique, inadéquat, aberrant. Bon an, mal an, il sort encore environ 38.000 filles des écoles de coupe-couture-de-grand'maman, mais 500 à peine en couture industrielle. Il n'y a pas ou très peu de filles en électricité, en mécanique. Au ghetto professionnel s'ajoute donc celui de la non-qualification. Si bien que même au niveau de l'ONem, les offres d'emploi bénéficient d'abord aux hommes : le rapport Godeaux a noté que la formation générale trop superficielle des femmes ne leur permet pas, dans de nombreux cas, de participer à des stages de recyclage. Mais qui est responsable ?

Une analyse des taux de chômage par Bureaux régionaux montre que le taux moyen calculé à l'échelle de la Belgique, soit 9,8 % est dépassé dans les régions suivantes : Mons 15,9 % (soit 9,5 pour les hommes et 27 pour les femmes), Huy et Liège 14,8 % (soit 9,4 pour les hommes et 26,6 pour les femmes), Hasselt-Tongres 12,6 % (soit 5,4 pour les hommes et 28,5 pour les femmes), Charleroi-La Louvière 10 % (soit 5,8 et 20), Turhout 11,6 %, Ostende 11,3 %, Bruges 10 %.

Quant aux étrangers, porteurs de tous les péchés aux yeux de certains, l'ONem en a enregistré 32.398 à la fin septembre 1976, se répartissant presque également entre hommes et femmes. 62 % de ces immigrés en chômage sont venus de pays membres de la CEE. Et plus de la moitié (55 %) sont fixés en Wallonie.

PAR QUI VIENT LE SCANDALE

Ces chiffres prouvent clairement où sont les abus. Ce ne sont ni les immigrés, ni les femmes, ni les jeunes, qui commettent des abus. C'est le système qui est incapable de donner du travail à ceux qui le demandent. C'est là qu'est le scandale.

Sur le chômeur et la chômeuse, des images ont été façonnées par l'idéologie dominante : elles sont culpabilisantes, voire insultantes. Tout est mis en œuvre — non sans effet — pour que le travailleur frappé de plein fouet par la crise qui le prive de son emploi, soit de surcroît privé de la confiance qu'il a en lui-même, de sa confiance dans la lutte et dans l'avenir. Qui dressera le bilan des ravages causés par le chômage qui casse les reins à des hommes faits, qui pousse à la dépression sinon au désespoir les plus jeunes ? Amertumes, anxiétés, équilibres familiaux parfois gravement perturbés, santé entamée : le gâchis est immense même s'il n'est pas spectaculaire...

Il est une image qui aux yeux d'une partie peut-être importante de l'opinion, symbolise le « chômeur abusif » : c'est celle du chômeur qui va pointer en voiture. Nous ignorons combien il y en a. Mais n'est-il pas significatif que l'auto, considérée comme d'usage courant et normal pour tout travailleur moderne dans un pays industriellement développé, devienne un signe d'opprobre quand le sans-travail s'en sert pour aller au bureau de chômage ? C'est que confusément, cette opinion considère le chômeur comme un autre homme, comme un homme amoindri, et qui devrait être honteux.

C'est la même mécanique qui opère quand une chômeuse se

LES SECTEURS LES PLUS TOUCHES

Si le chômage augmente dans toutes les branches d'activité, certains secteurs sont plus touchés que d'autres.

Voici quelques chiffres montrant l'augmentation du nombre de chômeurs complets indemnisés au cours d'un an (entre la fin d'octobre 1975 et d'octobre 1976, dernier mois pour lequel des chiffres détaillés sont disponibles) dans une série de branches où le chômage a augmenté fortement.

Nombre de chômeurs complets :

	1975			1976			Augmentation	
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Nombre	Pour-cent
Alimentation et tabac	4.730	8.283	13.013	4.868	10.986	15.854	2.841	21,8
Textile et vêtement	4.364	19.688	24.052	4.247	26.175	30.422	6.370	26,5
Chaussure, cuir et peaux	576	1.761	2.337	636	2.375	3.011	674	28,8
Papier	823	1.517	2.340	894	1.969	2.863	523	22,3
Livre	1.608	1.403	3.011	1.956	2.037	3.993	982	32,6
Chimie	2.371	2.947	5.318	2.324	3.958	6.282	964	18,1
Métallurgie et fabrication métallique	19.713	11.195	30.908	18.812	14.744	33.556	2.648	8,6
Construction	19.579	840	20.419	19.509	1.255	20.764	345	—
Commerce	5.824	15.133	20.957	6.824	20.757	27.581	6.624	32,8
Banques et assurances	602	1.046	1.648	706	1.502	2.208	560	34,0
Transports et communications	3.691	1.175	4.868	3.899	1.618	5.517	651	13,5
Hôtels et restaurants	2.248	4.045	6.293	2.390	5.077	7.467	1.174	18,7
Services	7.322	20.185	27.507	8.635	26.494	35.129	7.622	27,7

voit blâmée parce qu'elle va pointer avec son bébé. On ne se demande pas ce qu'elle doit faire de l'enfant. On ne réfléchit pas au coût élevé d'une crèche (quand il y en a une...) ou même d'une gardienne, et que cette travailleuse licenciée peut s'occuper elle-même de son bébé. Non, la chômeuse qui va pointer avec un bébé dans les bras apparaît à certains comme la preuve de ce qu'elle devrait rester à la maison et qu'elle est une chômeuse abusive.

La presse de droite — qui est aussi, hélas ! lue par la classe ouvrière — mène une campagne continue pour accréditer l'idée que les chômeurs sont des parasites. Elle feint ainsi d'ignorer d'abord que tous les assujettis à la sécurité sociale ont payé d'office une assurance contre le chômage — précisément pour couvrir ce risque — et que l'allocation qu'ils touchent en cas de chômage est un droit. Un droit qui ne répare nullement le mal causé par la perte d'emploi, sur les plans financier, social, moral, psychique.

Pour le surplus, cette campagne d'intoxication tient pour inexistantes les lois et règlements sur le chômage. Or ces lois et règlements sont très stricts. Sont en effet exclus du bénéfice des allocations-chômage :

- ceux qui refusent un emploi, même si l'emploi exige une absence du foyer de 14 heures pour les hommes et de 13 heures pour les femmes; même si le salaire proposé est inférieur aux allocations-chômage, mais qu'il est conforme aux barèmes légaux dans le secteur;
- ceux qui s'absentent plus de trois jours du bureau de pointage sans justifier maladie, visite médicale ou recherche d'emploi. Ainsi le fait pour une chômeuse de devoir s'occuper d'un bébé malade est cause d'exclusion;
- ceux qui ne donnent pas suite à une convocation de l'ONEm;
- ceux qui refusent une formation professionnelle proposée par l'ONEm, même si celle-ci prépare à une qualification inférieure à celle qu'on a;
- ceux qui effectuent dans leur foyer des travaux ajoutant de la valeur à la maison. Seuls sont admis les travaux « d'entretien »;
- ceux qui fournissent un travail bénévole, par exemple donner des leçons de français à des étrangers;
- ceux dont le chômage se renouvelle ou se prolonge « de manière anormale »;
- ceux qui sont considérés comme physiquement inaptes au travail;
- ceux qui ont fait une déclaration inexacte ou incomplète.

Les exclusions peuvent porter sur une période allant d'une à 26 semaines (elle vient d'être doublée) ou pour une période « indéterminée ».

Cette liste n'est pas exhaustive. Elle suffit, nous semble-t-il, à montrer que les moyens dont dispose l'ONEm pour exclure les chômeurs du bénéfice des allocations-chômage ainsi que des statistiques du chômage sont nombreux et « souples ». Au demeurant, 26.054 exclusions étaient prononcées en 1974, dont 8.766 pour une période indéterminée. En 1975, 90.829 enquêtes ont été ouvertes, qui ont abouti à 6.520 exclusions pour une période indéterminée et à 21.914 exclusions temporaires.

Une note du ministre Califice sur le problème de l'emploi établit que pour certaines catégories d'exclusions, le nombre de chômeurs frappés dépasse en 1976 le tiers et même le double de 1975. On peut y voir l'effet de la volonté gouvernementale, plusieurs fois réaffirmée de « serrer la vis ». Car c'est bien à une compression artificielle des statistiques de chômeurs que vise le gouvernement pour l'essentiel.

LE GOUVERNEMENT CONTRE LES CHOMEURS

Les anciennes dispositions (arrêté royal du 20 décembre 1963) sur la mise au travail des chômeurs par les pouvoirs publics allaient déjà dans ce sens. Il s'agit d'une mesure *conjoncturelle* qui tend à mettre des chômeurs à la disposition des administrations publiques, et éventuellement d'ASBL, pour une durée de six à douze mois. Pendant ce temps, ces chômeurs perçoivent un taux d'allocation égal au salaire prévu par convention collective pour des travaux de même nature que ceux auxquels ils sont occupés. Ils passent de la catégorie « chômeurs complets indemnisés » à la catégorie « demandeurs d'emploi ». Le gouvernement avait prévu que 20.000 chômeurs seraient très provisoirement « mis au travail » de cette manière, mais ce total n'a été atteint ni en 1975 ni en 1976.

Dans le même ordre d'idées, mais plus négative encore, s'inscrit la décision prise en juillet 1976 par le gouvernement Tindemans de prolonger le délai d'attente des jeunes diplômés de plus de 18 ans : avant de pouvoir accéder aux allocations de chômage, le jeune diplômé sans emploi doit attendre désormais 100 jours au lieu de 75.

De même, les stages pour les jeunes de moins de 30 ans qui n'ont pas encore travaillé, prévus dans la loi dite de redressement de l'économie (mars 76) ne combattent pas le chômage. Tout au plus s'agit-il d'un masque, et d'un mauvais masque. Les entreprises de plus de cent personnes se sont vues obligées de recruter pour six mois un certain nombre de stagiaires, afin d'assurer à ceux-ci « une formation pratique en guise de transition entre l'enseignement reçu et la mise au travail envisagé ». Ce placement en stage, qui requiert obligatoirement une consultation syndicale, au sein de l'entreprise, est rémunéré à raison de 75 % du salaire minimum correspondant à la qualification de l'intéressé.

Une application concrète de ce système a été mise en œuvre par les ministres de l'Education nationale : l'enseignant-stagiaire est adjoint à un membre du personnel ayant la même qualification nommé à titre définitif, et ne peut donc occuper un emploi existant sur la base des normes en vigueur. Il est par contre tenu d'accepter toute offre de stage dans la province où se trouve le bureau de placement de l'ONEm. Il percevra pendant ses six mois (prorogables) de stage, 75 % du salaire initial octroyé à un enseignant nommé à titre définitif, porteur du même titre et exerçant la même fonction. Le ministre Humblet n'aime pas qu'on appelle cela du travail d'enseignant payé au rabais, mais il est malaisé de trouver une expression plus correcte.

Puiser dans les chômeurs une main-d'œuvre au rabais constitue d'ailleurs une idée fixe pour nos gouvernants. On la retrouve sous la forme du « Service civil pour les jeunes ». On apprenait en novembre de l'an dernier qu'un groupe de travail avait été mis sur pied

par M. Tindemans, pour étudier « l'obligation éventuelle d'effectuer certains services civils pour les jeunes chômeurs diplômés qui n'ont pas encore travaillé ». Cette obligation de travailler dans les communes, provinces, Centres d'aide sociale, etc., pendant un certain nombre de jours par semaine, permettrait, aux yeux du gouvernement, de payer à bas prix des travaux dits civils, de soustraire en même temps un fort contingent de jeunes chômeurs aux statistiques, et en cas de refus de prestation, d'exclure ces jeunes du bénéfice des allocations. Mais les organisations de jeunesse aussi diverses que la Jeunesse communiste, les jeunes syndicalistes de la CSC, la JOC, le Mouvement chrétien pour la paix, se sont élevées (ensemble) contre ce projet. Cette protestation percutante, appuyée par la FGTB, n'ayant pas amené le gouvernement à abandonner explicitement son projet, des militants de la JOC ont interrogé, le mois dernier, le ministre Califice. La réponse ministérielle a été prudente. Aux manifestants de la JOC il a déclaré qu'il ne s'agissait que de propositions d'une commission de travail; à la Chambre, il précisait le 12 janvier que la question n'était pas tranchée et qu'elle serait examinée en conseil de cabinet.

Autre menace qui pourrait se préciser très rapidement : la limitation du droit aux allocations pour les chômeurs dont la famille dispose d'un certain montant de ressources. L'idée en avait été lancée, sous forme de ballon d'essai, aussitôt applaudi à droite. Il semble bien que ce stade soit déjà dépassé, car la disposition figurerait dans un avant-projet de loi-cadre du ministre Califice. C'est une mesure doublement et gravement rétrograde : elle ramènerait la Belgique au temps où l'« assistance »-chômage n'était dispensée que sur la base de « l'état de besoin », et sur le plan des droits des femmes elle nous ramène aussi 30 ans en arrière. En effet, c'est essentiellement le droit des femmes mariées aux allocations de chômage, et donc leur droit au travail que le ministre démocrate-chrétien du Travail agresse. Si on le laisse faire, la droite la plus réactionnaire pourra pavoiser !

Ce qui a cessé le 14 janvier 1977 d'être un projet ou une rumeur, c'est la supertaxe dite de solidarité, destinée à réduire « la trop grande influence du chômage sur le budget de l'assurance maladie ». Il s'agit en fait d'une cotisation de 0,4 % imposée aux salariés aussi longtemps que le nombre des chômeurs dépassera 200.000 unités. Mais aucun chômeur ne profitera de cette « solidarité » qui vise seulement à combler un trou budgétaire. La FGTB, la CSC, le Parti communiste et le Parti socialiste ont vigoureusement protesté contre cette décision.

HARO SUR LE CONTRAT D'EMPLOI

En abaissant de 90 à 60 heures par mois le volume du travail autorisé des pensionnés, le gouvernement agit cette fois sur un autre plan : celui de la *répartition du travail disponible*. La mesure, certes très fragmentaire, est défendable.

Le gouvernement envisage néanmoins — sous la même étiquette — l'instauration d'un régime de chômage partiel des employés. Et là, la plus grande vigilance s'impose. Il n'est pas fortuit que ce soit la FEB qui ait avec la bénédiction du gouvernement

demandé l'inscription de ce problème à l'ordre du jour du Conseil National du Travail : n'est-ce pas la direction des ACEC qui avait en octobre 1976 provoqué l'ouverture du débat en tentant de mettre en chômage partiel 47 employés de sa division de Herstal ? L'enjeu de cette offensive patronale est le contrat d'emploi, importante conquête des travailleurs appointés auxquels elle confère un statut protecteur en matière d'emploi. La FEB tente de remettre en cause cette conquête, sous prétexte de « force majeure ». Elle invoque la nécessité de la mobilité de la main-d'œuvre, mais ce qu'elle veut c'est disposer d'une main-d'œuvre désarmée, qu'elle déplacera à sa guise, comme d'autres facteurs de production. Urbain Destrée avait raison de montrer (*) que l'agression contre le contrat d'emploi s'insère dans une stratégie de classe. « En 1890, rappelle-t-il, quand les employés des industries manufacturières représentaient 0,5 % des travailleurs de ces secteurs, ils étaient les alliés du patronat. Aujourd'hui, suite à une formidable mutation historique, ils constituent un bloc déterminant dans les luttes sociales; leur nombre s'est accru en termes absolus et relatifs, leur syndicalisation aussi, leur combativité a connu d'extraordinaires progrès. »

Le chômage partiel des ouvriers, parfois considérable (en septembre 1976, le bureau régional de Liège de l'ONEm recensait 11.030 chômeurs partiels) n'est pas toujours perçu comme une menace grave. Derrière le mot il y a en effet les situations diverses. Là où la lutte syndicale a permis aux travailleurs d'arracher le paiement à 90 % du salaire des journées chômées, et où ces journées sont exceptionnelles, on voit venir le chômage partiel sans grande émotion. Mais il en est tout autrement dans des entreprises où l'organisation syndicale n'a pas réussi, pour des raisons diverses, à imposer un rapport de forces favorable aux travailleurs, et où le chômage dit partiel est quasi permanent — trois semaines sur quatre par exemple. Bien souvent, les travailleurs doivent en outre s'y contenter de la seule allocation de chômage. Le sentiment de sécurité que peuvent ressentir les travailleurs de certaines entreprises risque bien de devenir précaire, d'autant que les fonds de sécurité d'existence et autres caisses de complément aux allocations de chômage — là où ils ont été institués — n'interviennent, selon les secteurs professionnels et les entreprises, que pour une durée déterminée. Quand l'alimentation de ces fonds et caisses n'est pas remise en cause par le patronat, comme c'est le cas actuellement dans la sidérurgie carolorégienne, où les responsables patronaux viennent de signifier aux responsables syndicaux leur refus de prolonger au-delà du 31 mars la convention en vertu de laquelle une indemnité complémentaire de 126 francs par jour est accordée aux chômeurs partiels des entreprises concernées (TMM, Ruau et Hainaut-Sambre). Et de toute évidence, la solidarité de tous les travailleurs — qu'ils soient encore à l'abri de tout chômage partiel, qu'ils se considèrent protégés contre tout licenciement, ou qu'ils soient condamnés à pointer depuis de longs mois déjà — cette solidarité se doit d'être totale.

C'est dans ce sens que semblent s'orienter des propositions d'action commune de la FGTB, et du Conseil général tenu par le Mouvement ouvrier chrétien le 15 janvier.

(*) Bulletin de la Fondation André Renard — N° 72 novembre 1976.

LE « TROISIEME CIRCUIT »

Il est un problème cependant où l'unanimité des grandes organisations syndicales n'est pas acquise : il s'agit de la proposition de créer un « troisième circuit de travail » pour résorber une partie du chômage structurel. La proposition émane de M. Lindemans, du Bureau d'études de la CSC, et elle a obtenu en mai 1976 la caution du congrès extraordinaire de cette confédération, où M. Houthuys l'a présentée comme une réforme de structure.

Au départ, M. Lindemans définit comme « structurels » les chômeurs de plus de 50 ans, ceux de moins de 25 ans, et enfin ceux qui sont « difficiles à placer ». Il évalue à quelque cent mille le nombre de ces chômeurs, qui ne sont pas ou ne seront plus absorbables, ni par le secteur privé, ni par le secteur public.

Considérant d'autre part qu'il existe une série de besoins sociaux réels, mais non couverts, soit que l'entreprise privée les classe comme non-rentables, soit que le secteur public les classe comme non-prioritaires, non-impératifs et non-permanents, M. Lindemans propose d'affecter les chômeurs structurels à la couverture de ces besoins. Il confie le financement de l'opération à un emprunt national extraordinaire de crise, et sa réalisation à des organes décentralisés.

L'idée a cheminé tout au long des années 1975 et 1976 par de nombreux groupes de travail et commissions d'étude, notamment au Conseil National du Travail et au Conseil Central de l'Economie.

Au terme de ces itinéraires, elle a peu à peu pris la forme que voici, qui n'est ni officielle, ni définitive.

Les travaux entrant dans le 3^{me} circuit peuvent être de durée limitée ou permanente.

Le Conseil central de l'économie distingue notamment :

- activités liées à l'enseignement et l'éducation : mise au travail d'enseignants en chômage dans des écoles maternelles et primaires, pour assurer sur la base de normes scolaires abaissées, une aide aux enfants d'immigrés,
- activités dans le domaine de la formation : elles visent à réaliser une série de projets de recherche scientifique fondamentale et appliquée d'intérêt non prioritaire, par exemple à l'IRSIA. Des équipes de chercheurs, composées d'un tiers d'universitaires, d'un tiers de diplômés de l'ESNU et d'un tiers de techniciens pourraient être mises au travail pour réaliser pareils projets. Un subside serait demandé aux ministères de l'Agriculture et des Affaires économiques,
- activités liées à l'environnement et à la défense du patrimoine artistique; des projets intégrés auxquels seraient associés les Sociétés de développement régional et les provinces pourraient veiller à la mise en valeur des villes et régions ainsi que de la nature. Du personnel pourrait être mis à la disposition des musées pour y accomplir des tâches qui ne sont pas de la compétence du personnel permanent. Des non-spécialistes pourraient collaborer aux travaux de restaurations des monuments historiques, etc.,

- activités liées à la santé publique : dans les hôpitaux, bien des tâches sont exécutées par du personnel non qualifié; elles pourraient aussi bien l'être par des chômeurs ayant subi une formation à cette fin. Par ailleurs, des assistantes sociales pourraient s'employer pour assurer un fonctionnement plus efficace des hôpitaux,
- activités dans la fonction publique : l'Institut national de statistiques se heurte à des difficultés pour publier rapidement les résultats de ses enquêtes. Il s'agit de fonctions temporaires, qui pourraient être confiées à des chômeurs.

Rémunération : le chômeur mis au travail dans le 3^{me} circuit se verrait garantir un salaire équivalent au salaire minimum payé par les pouvoirs publics pour la catégorie d'emploi correspondante et donc inférieur à sa rétribution normale.

Financement : après l'emprunt extraordinaire et ordinaire, la fiscalisation ou une cotisation spéciale de l'ONSS, on a proposé de répartir la charge financière en trois parts : un tiers à charge de la population active, un tiers à charge des communes, un tiers à charge de l'Etat.

Statut : il a été suggéré de donner aux travailleurs du 3^e circuit le statut des chômeurs mis au travail par les pouvoirs publics.

Réalisation : coordonné et contrôlé nationalement, le 3^e circuit devrait être mis en œuvre au niveau des bureaux de l'ONEM, des communes, des intercommunales, des provinces. Il y faudra, soulignent ses meilleurs défenseurs, beaucoup de dynamisme et aussi une volonté politique sans faille, afin d'imposer avec une intransigeance totale un certain nombre de contraintes : salaire minimum et exclusion du chômage en cas de refus d'emploi.

A l'heure actuelle, on peut synthétiser comme suit les propositions des interlocuteurs sociaux.

— Si des réserves ont été formulées par des représentants de la CSC sur certains aspects de la proposition, la caution de principe de la CSC reste acquise. (Le CVP l'a intégrée dans son rapport-programme de Noël 1976 « La prospérité par le courage ».)

— La FEB y est favorable, parce qu'il s'agit d'une proposition limitée et « créative » qui permet de s'attaquer concrètement au problème. Elle estime qu'il n'y a pas lieu de viser dans l'immédiat à une mise au travail de tous les chômeurs structurels : l'approche progressive lui paraît préférable. Même si des questions demeurent aujourd'hui sans réponse, la FEB croit que l'expérience doit être tentée. En effet, critiquant la réglementation actuelle qui permet aux chômeurs de refuser le travail qui ne correspond pas à sa qualification, la FEB insiste pour que dans le 3^e circuit de travail, le chômeur soit contraint d'accepter le travail qui lui est proposé, à condition qu'il ait ou acquière les capacités pour le faire; tout refus serait sanctionné par la suppression de l'allocation-chômage.

— Les syndicats libéraux soutiennent la proposition Lindemans, notamment parce qu'elle peut « favoriser un changement dans les mentalités ».

— Les classes moyennes s'y opposent, par crainte de voir ce nouveau circuit devenir concurrentiel de petites entreprises, notamment dans le secteur des services.

— La FGTB enfin rejette la proposition Lindemans en montrant à la fois ses dangers et son inefficacité.

La FGTB estime avec raison que le problème du chômage structurel doit être rencontré dans sa globalité, et ne peut être résolu par des mesures exceptionnelles, hors des options du Plan et de la politique générale de l'emploi.

Si certains besoins signalés par Lindemans méritent à coup sûr d'être pris en compte, il faut les intégrer dans un Plan 76-80 amendé.

Sur le plan social, la FGTB dénonce le danger d'une marginalisation des travailleurs du 3e circuit, qui resteraient en dehors des circuits normaux. De plus, le niveau très bas des salaires prévus fait craindre que ce 3e circuit constitue un marché de main-d'œuvre à bon marché.

Pour nous aussi, le « 3e circuit de travail » constitue une fausse solution et une voie dangereuse. Par la pression qu'il exerce sur le chômeur menacé d'exclusion, il s'apparente aux mesures anti-chômeurs du gouvernement. Par la pression qu'il exerce sur le niveau des salaires, il offre au patronat un réservoir de main-d'œuvre au rabais. C'est pour ces deux raisons précisément que la FEB accepte « l'expérience », encore qu'elle soit très réservée à propos du financement.

Par ailleurs, la précision avec laquelle sont décrits quelques emplois offerts dans ce circuit font surgir des questions de fond.

Si on envisage de baisser les normes de population scolaire dans les écoles maternelles et primaires, c'est que cela répond à un besoin fondamental, aussi valable du point de vue des enfants guettés par la « mortalité scolaire » que du point de vue des enseignants, menacés ou frappés de chômage. Dès lors, pourquoi un circuit de travail à part ?

Si on considère que d'importants projets de recherche méritent d'être mis en chantier, notamment pour l'IRSIA, c'est que l'agriculture et plus largement l'économie ont besoin de cette recherche. Alors pourquoi un circuit de recherche à part ?

Si on considère que les musées manquent de personnel, et que les hôpitaux manquent notamment d'assistantes sociales, pourquoi un circuit à part pour ces auxiliaires du patrimoine artistique ou pour ces travailleurs sociaux ?

Pourquoi, si ce n'est pour contraindre les chômeurs à accepter un emploi socialement utile, mais payé au rabais ?

Ainsi donc, l'existence de nombreux besoins non satisfaits est reconnue, leur vertu sociale affirmée. Mais au lieu de les prendre en compte en les intégrant dans un plan économique général, on ne consent à y répondre qu'au prix de sacrifices de travailleurs, à la fois sur le plan d'un salaire réduit et sur le plan du financement du projet. Après avoir pointé le nez très furtivement, la logique des besoins est écrasée par la logique du profit...

UN DEBAT SUR L'ALTERNATIVE DE GAUCHE

Ce n'est pas la bonne méthode pour sortir de la crise.

Il s'agit d'abord de refuser la fatalité de la crise, de combattre la résignation et la culpabilisation des travailleurs, de récuser l'« austerité » qui est un faux partage des sacrifices. C'est pourquoi les

luttons concrètes menées dans une série d'entreprises menacées d'abandon ou de démantèlement revêtent à nos yeux une grande importance. Les luttes à Glaverbel, chez Siemens, aux ACEC, dans la sidérurgie, menées contre licenciements, rationalisations, fermetures — et la dimension politique qu'elles ont prise aux ACEC par exemple — sont des éléments capitaux du combat contre le chômage.

Mais pour être efficace, un programme de combat doit tenir compte des faiblesses structurelles de l'économie belge, et s'appliquer à y remédier. Retenons parmi ces faiblesses structurelles : une expansion caractérisée par le développement prioritaire de la production et des exportations de produits semi-finis, la dépendance de l'économie belge à l'égard des multinationales principalement à direction américaine, l'inégalité de développement entre secteurs et entre régions.

Aussi bien, si les solutions au chômage structurel se doivent d'agir sur les structures industrielles, des mesures à court et moyen terme peuvent constituer des objectifs valables, susceptibles de dégager très partiellement les travailleurs de l'étau du chômage.

C'est ainsi que le Parti communiste a proposé dans le cadre d'un programme anti-crise, au chapitre de la défense de l'emploi :

- le blocage des « restructurations » destructrices d'emplois, et particulièrement des fermetures d'entreprises, sièges ou départements d'entreprises non-compensées par la création d'emplois de reconversion correspondants;
- la garantie effective du droit à la prépension à 60 ans pour les hommes et à 55 ans pour les femmes;
- le passage aux 36 heures/semaine dans les secteurs monopolistes;
- la limitation du chômage partiel des salariés et la défense du statut des appointés;
- la subordination systématique des aides, interventions et commandes publiques à des garanties contractuelles et contrôlées en vue de maintenir ou accroître le niveau de l'emploi — la récupération obligatoire des sommes engagées par le secteur public, y compris par voie d'exportation, en cas de défaillance.

Ces propositions d'action immédiate, qui constituent d'ores et déjà des objectifs concrets de lutte, sont complétées par des propositions en matière de politique industrielle, budgétaire, monétaire et financière, comportant notamment :

- le développement planifié, aux niveaux national et régional, d'un secteur industriel public orienté vers des productions évoluées, incorporant un haut pourcentage de travail qualifié et de recherche — particulièrement dans les domaines de l'électronique, du matériel de transports, etc., et prenant appui sur un solide consortium public de l'énergie et sur un puissant secteur public du crédit;
- la mise sous contrôle public, dans cette perspective, de la sidérurgie et de la grosse construction mécanique;
- le refus de toute politique autoritaire des revenus et la suppression de toute entrave légale à la négociation des conventions sociales;

- une lutte vigoureuse contre les hausses abusives de prix, tarifs et taxes;
- le refus des coupes sombres dans les dépenses publiques pour l'enseignement, la santé, les transports publics;
- une lutte effective contre la grande spéculation sous toutes ses formes;
- le blocage des évasions de capitaux et la mise au pas des gros fraudeurs du fisc;
- le dégraissage des superprofits des trusts pharmaceutiques, des gros fabricants de matériel médical sophistiqué;
- le développement démocratique et planifié de l'enseignement, du réseau hospitalier et des autres équipements collectifs (transports, habitations, crèches) en fonction des besoins réels;
- le blocage puis la réduction des dépenses militaires et de gendarmerie;
- le soutien aux petites et moyennes entreprises qui acceptent de souscrire des obligations précises et contrôlées en matière de prix et d'emploi.

Pour le surplus, ce programme anti-crise a une dimension régionale et une dimension internationale. La première implique d'abord l'élaboration et le vote rapides d'une loi dotant la Wallonie, Bruxelles et la Flandre d'assemblées régionales directement élues, d'exécutifs émanant de ces assemblées, et de moyens effectifs pour assumer la défense des intérêts propres de chaque région. Elle postule ensuite le parachèvement, via une révision constitutionnelle, de la réforme régionale et de la rationalisation démocratique des institutions. La seconde exige le développement et la diversification de nos échanges extérieurs avec les pays socialistes et avec le tiers-monde, dans une perspective de dépassement des blocs économiques et politico-militaires. Elle implique aussi une contribution active à la consolidation de la détente et à la réduction des armements.

Cet ensemble de propositions, formulées par les communistes, nest pas à prendre ou à laisser. Elles visent avant tout à engager et à orienter un vaste débat à l'échelle des forces progressistes de chaque région et du pays, afin de donner une perspective positive et crédible aux luttes en cours, afin de rendre possible la conquête d'une majorité qui romprait hardiment avec la politique de gestion de la crise.

Nous pensons que la gravité de la crise et singulièrement du chômage, rend ce débat urgent.

Des convergences importantes se dégagent d'ailleurs dès à présent au sein des forces progressistes, depuis la note sur l'emploi déposée le 24 mai 1976 par le Front commun syndical, jusqu'au congrès du PSB à Harelbeke, en passant par les assemblées inter-régionales de la FGTB et par le Conseil général du MOC wallon et francophone.

Un chômeur pour dix assurés sociaux... Le moment n'est-il pas venu d'unir les forces du mouvement ouvrier et démocratique pour imposer une alternative à une politique qui entend nous installer dans le chômage ?

Recherche, technologie et développement au Zaïre*

Trois questions sont soulevées dans ce texte : la situation de la recherche (1) au Zaïre et en particulier les difficultés de la recherche zaïroise, le « transfert » (2) de la technologie occidentale qu'il s'agisse du savoir scientifique, des procédés d'application ou des réalisations techniques, et le développement économique. Ce dernier terme a été choisi pour la forme. En effet tout titre qui veut attirer l'attention doit actuellement contenir le mot « développement » pour satisfaire à la mythologie contemporaine. En réalité — et c'est un des buts de ce texte que de le démontrer — nous pensons que derrière le mot développement se cache le plus souvent une réalité toute autre et des objectifs moins avouables et que c'est d'impérialisme ou de développement du sous-développement qu'il faudrait parler lorsqu'on accole ce mot de Recherche, Coopération ou Transfert de technologie. Nous entendons prouver qu'en ce qui concerne les programmes de transfert de technologies ou de recherches proposés aux pays africains, les termes impérialisme et développement sont interchangeable, comme le furent naguère les termes de civilisa-

(*) Il s'agit du texte d'une conférence prononcée à l'Institut Supérieur Pédagogique de Bukavu et au Centre Interdisciplinaire d'Etudes et de Documentation politiques de Kinshasa.

(1) Les recherches dont il est question ici sont celles qui concernent directement le développement économique et social du pays, quelles que soient les disciplines scientifiques.

(2) Le terme « transfert » utilisé *actuellement* est impropre. Il s'agit toujours de vente ou d'échange dont le profit est le moteur, même lorsque ces opérations sont présentées sous la forme d'aide ou de coopération.

tion et d'exploitation coloniale lorsqu'il s'agissait de justifier la présence européenne dans les territoires colonisés.

Le but central de cette étude est de démontrer que la crise et les difficultés de la recherche zaïroise au Zaïre sont liées au problème de l'utilisation des résultats de la recherche, à sa finalité et aux relations entre la recherche et le système économique et politique. D'autres facteurs conditionnant négativement la recherche sont plus apparents et plus souvent cités par les chercheurs eux-mêmes, mais nous estimons qu'il ne s'agit que des facteurs seconds, dérivés d'une cause plus globale et puissante qui est l'impérialisme technologique — et culturel — que l'Occident capitaliste exerce sur l'ensemble du Tiers-Monde.

Nous traiterons successivement de la situation de la recherche au Zaïre, de ses caractéristiques et de ses carences, des causes et de facteurs qui peuvent expliquer les difficultés et l'impasse actuelle, de l'impérialisme technologique et de ses manifestations au Zaïre, et de la dépendance culturelle à l'égard de l'Occident qui est devenue le principal auxiliaire de l'impérialisme technologique.

Enfin nous démontrerons les conséquences de l'impérialisme technologique sur la recherche zaïroise et formulerons certaines suggestions en vue d'une stratégie de la recherche au Zaïre.

1. LA RECHERCHE ZAÏROISE EN CRISE

Nous partons d'une constatation généralement admise que nous ne chercherons pas à démontrer point par point : la recherche zaïroise au Zaïre est soit inexistante, soit purement formelle et bureaucratifiée, soit stérile sur le plan de son application au pays. Une exception générale et importante doit cependant être faite pour les recherches individuelles préparatoires aux thèses de doctorat et aux mémoires de licence. De très nombreux chercheurs zaïrois (plusieurs centaines si on ne prend que les meilleurs) ont depuis 20 ans maîtrisé toutes les connaissances méthodologiques et théoriques nécessaires à la conduite de recherches dans tous les domaines de la connaissance. Ils les ont appliquées à des questions zaïroises et sont arrivés à des résultats scientifiques indiscutés. Mais la grande majorité de ces chercheurs n'ont pas poursuivi leur effort scientifique; la formation acquise s'est perdue et les résultats de leurs recherches sont demeurés stériles. Cette constatation n'affaiblit pas notre affirmation de départ. Au contraire elle ne fait que poser la question en termes plus nets : pourquoi cette carence de la recherche au Zaïre, alors que le facteur humain ne semble pas pouvoir être tenu pour responsable ?

Avant d'analyser les causes de cette situation, il est utile de préciser le diagnostic en distinguant trois niveaux à la question : Individuel, Institutionnel et Politique.

Au niveau *individuel*, il faut souligner d'abord les difficultés de plus en plus grandes de produire dans un délai raisonnable un chercheur qualifié au Zaïre. L'accroissement du nombre de professeurs nationaux n'a pas amélioré les conditions de l'encadrement scientifique des chercheurs et doctorants : au contraire l'avenir scientifique de ceux-ci apparaît plus que jamais lié à l'obtention d'une bourse d'études pour l'étranger. Par ailleurs la production scientifique zaïroise, si on en juge d'après les rares périodiques paraissant en-

core au Zaïre, est incontestablement de moins bonne qualité qu'il y a dix ans.

Les meilleurs chercheurs zaïrois, même s'ils ont pu être intégrés formellement dans une structure académique et scientifique zaïroise, sont condamnés à perdre rapidement une qualification qui est incompatible avec les fonctions de gestion et de représentation qui leur sont confiées. Le plus grand nombre n'ont pas même l'occasion d'exercer une profession plus ou moins en rapport avec la formation qu'ils ont acquise.

Enfin les chercheurs zaïrois formés et compétents qui occupent des fonctions scientifiques et disposent effectivement de moyens et du temps leur permettant de réaliser des recherches, semblent généralement manquer de la « conscience professionnelle » indispensable au travail scientifique, c'est-à-dire qu'ils ne sentent aucune obligation à l'égard des commanditaires ou destinataires de la recherche que ce soient les pouvoirs publics zaïrois, l'université ou les institutions scientifiques qui les emploient, les fondations qui leur octroient les fonds ou la communauté scientifique universelle.

Au niveau *institutionnel*, il est de plus en plus difficile de créer et surtout de faire fonctionner des institutions de recherches zaïroises et de les faire produire utilement. Les exemples de l'ONRD, de l'INERA, de l'IRES illustrent cette carence d'institutions, auxquelles il n'a manqué ni les moyens financiers, ni le personnel compétent, ni les stimulants politiques. Toutes ont succombé à une dégénérescence dont les symptômes sont les suivants : 1) prolifération des structures bureaucratiques au détriment du fonctionnement scientifique; 2) dilapidation des fonds de recherches ou détournement à des fins non scientifiques (construction de bureaux, achats d'appareils sans utilité immédiate, missions, etc...); 3) absence d'un personnel de direction scientifique permanent et compétent.

Les chercheurs à défaut de direction et de directives se transforment en fonctionnaires ou pratiquent l'absentéisme et le cumul des fonctions.

Au niveau *politique*, on constate que les pouvoirs de décision en matière économique, politique, administrative méconnaissent les institutions de recherches et les chercheurs nationaux au profit des experts et des bureaux d'études étrangers. Cette discrimination est d'autant plus étonnante qu'elle ne s'explique ni pour des raisons de compétence, ni par un souci d'économie. Les bureaux d'études étrangers engagent de jeunes licenciés étrangers dont ni les qualifications, ni la compétence pratique, ni le niveau des motivations ne sont supérieures à celles des universitaires zaïrois qui ont pour eux la connaissance du pays, de sa population, de sa culture, de ses langues. L'étranger est rémunéré à un tarif et dispose d'avantages dont le coût global représente cinq à six fois celui d'un chercheur zaïrois.

Quelques exemples illustrent cette situation. Au moment où les centres de recherche universitaire recevaient chacun à titre de subside de fonctionnement une somme de 50 à 200 zaïres par mois, un bureau d'études étranger à Kinshasa dépensait 120.000 zaïres par mois à charge du Zaïre.

En juin 1975, les chercheurs du CRIDE (Centre de Recherches Interdisciplinaires pour le Développement de l'Education) ont reçu

à Kisangani successivement la visite de 4 missions d'experts étrangers envoyés et payés par la Présidence de la République, travaillant indépendamment les uns des autres, mais sur le même objet : le développement du 3e pôle. Tous demandèrent au CRIDE les mêmes informations relatives à l'éducation afin de pouvoir alimenter leur rapport de mission. Aucun n'eut le temps, ni l'occasion de vérifier ou d'approfondir les informations transmises par le CRIDE en matière d'éducation. Il en fut de même pour la plupart des autres domaines pour lesquels ils recueillirent des données et des analyses déjà préparées par les responsables zaïrois locaux. Les rapports de ces experts ne pouvaient être qu'une compilation des rapports de missions antérieures et d'informations de source zaïroise. La règle veut qu'un chercheur zaïrois ou un centre de recherches réellement zaïrois n'est reconnu et utilisé que comme auxiliaire ou sous-traitant d'un organisme étranger ou international.

Pourquoi cette méconnaissance et cette discrimination au détriment des scientifiques zaïrois ?

2. CAUSE ET FACTEURS DE LA CRISE DE LA RECHERCHE

On peut imaginer différents types d'explications correspondant à plusieurs niveaux de la réalité. Nous les passerons brièvement en revue pour nous arrêter à un type d'explication globale qui selon nous détermine ou conditionne les autres facteurs ou causes de la crise de la recherche : il s'agit de l'impérialisme technologique et de la dépendance culturelle exercés par les économies dominantes sur les pays du Tiers-Monde.

2.1. Les conditions matérielles de la recherche.

Les chercheurs nationaux avancent le plus fréquemment des arguments d'ordre matériel pour expliquer les carences du travail scientifique au Zaïre. Ils incriminent la pauvreté des bibliothèques et des laboratoires, les carences des moyens spécifiques de recherche, le faible niveau de vie de l'assistant et du professeur qui ne leur permet pas de suppléer par des ressources personnelles à ces carences, leurs charges d'enseignement trop abondantes, l'environnement familial et l'habitat qui ne favorisent pas le travail scientifique, etc...

Ceci est généralement exact et on peut constater que les conditions matérielles du travail scientifique continuent à se dégrader au sein de l'Université et dans les instituts de recherches spécialisés.

Mais ce type d'explication ne saurait suffire car on constate qu'un chercheur motivé par la préparation d'un mémoire ou d'une thèse, peut trouver le temps, les ressources et l'énergie nécessaires à l'accomplissement d'enquêtes et de travaux de recherches parfois considérables. Ou inversement lorsque les conditions matérielles sont favorables, l'équipement scientifique chôme. Le CRIDE à Kisangani, par exemple, possède une bonne bibliothèque réservée aux chercheurs, mais elle est presque totalement sous-utilisée. Très rares sont les professeurs qui sont abonnés aux périodiques scientifiques zaïrois et qui les lisent, etc... De plus dans beaucoup de cas la détérioration des conditions matérielles est une conséquence du désintérêt général pour la constitution et la préservation d'un appareil scientifique collectif. Qui ne se souvient de la destruction de l'importante bibliothèque de l'Ecole Nationale d'Administration et des conditions du transfert des équipements facultaires en 1971 ?

Au-delà des carences matérielles il faut donc rechercher d'autres causes qui expliquent les comportements et notamment la résignation assez générale des chercheurs à leur sort.

2.2. Les facteurs psychologiques.

Ecartons tout d'abord les explications psychologiques du genre « les Africains sont plus doués pour la danse que pour les mathématiques, plus pour le droit que pour la médecine ». Exprimé ainsi, ce jugement raciste fait sourire. Mais en réalité on en rencontre encore très fréquemment des variantes à peine déguisées sous la forme de mesure de quotient intellectuel, de tests d'évaluation pédagogiques ou d'analyse statistique de répartition d'étudiants par faculté.

Par contre si l'on veut dire que les universitaires africains réagissent autrement que leurs collègues européens lorsqu'ils sont confrontés à l'application d'une méthode ou d'une théorie ou à l'exécution d'une recherche, c'est évidemment exact. Mais il ne s'agit pas d'une différence tenant aux caractéristiques psychologiques de l'individu, mais bien aux modalités et aux conditions d'application de la science dans un contexte donné. Ici encore c'est l'étude du contexte et des conditions objectives qui doit permettre de détecter les causes réelles du sous-développement de la recherche zaïroise et non celle des dispositions et des motivations.

2.3. Les facteurs socio-culturels.

Il est possible que tel système de valeur, telle forme d'organisation sociale, tel environnement culturel favorise ou freine l'assimilation intellectuelle ou l'application pratique des connaissances scientifiques propres à la société industrielle occidentale. Les contraintes sociales d'une culture paysanne ou d'un mode de vie patriarcal, tel type de croyances religieuses, la rigidité des structures politiques, la valorisation du passé et de la stabilité peuvent être des obstacles à la mobilité intellectuelle et sociale, au changement économique et technologique et donc à la recherche scientifique. Mais que constate-t-on en Afrique et au Zaïre en particulier ? Le rythme d'accroissement de la concentration urbaine et de la scolarité est beaucoup plus rapide que dans n'importe quelle société européenne; une grande partie des individus connaissent deux ou trois langues, un universitaire zaïrois maîtrise quatre à cinq langues dont deux langues étrangères; il n'y a pas de jeune élève qui ne soit prêt à quitter sa famille et à s'expatrier pour de nombreuses années afin d'acquérir des connaissances scientifiques modernes; enfin les performances scolaires des jeunes zaïrois sont à conditions pédagogiques égales probablement supérieures à celles de leurs homologues européens.

Sans nier la réalité de la différenciation culturelle et son impact sur l'individu il est évident que la théorie des freins sociologiques au progrès ou au changement, comme celle des étapes de la croissance chère à W.W. Rostow, contient une mystification fondamentale. L'instrument de mesure des attitudes et des dispositions est aléatoire et dépend de la définition qu'on donne au progrès, des conditions dans lesquelles la croissance se réalise et de la finalité du changement. Le paysan africain qui refuse d'appliquer une innovation technologique ou de changer de culture, parce que cela ne fait qu'accroître l'exploitation qu'il subit, adopte une attitude économique

aussi rationnelle que celle de l'entrepreneur de Schumpeter. Son choix résulte d'une comparaison entre INPUT et OUTPUT.

Nous pensons que l'attitude du chercheur zaïrois qui se laisse réduire à la stérilité scientifique et à perdre sa qualification n'est pas fondamentalement différente de celle du paysan. Il y a de part et d'autre, inconsciemment sans doute, le refus de se soumettre à un processus d'aliénation et d'exploitation.

Le droit à la différence culturelle et à la spécificité des évolutions historiques est maintenant établi tant par la philosophie que par les sciences humaines (3), mais il implique le renoncement à toutes formes même les plus scientifiques et apparemment objectives de l'eurocentrisme, telles les mesures d'attitudes et de changements, tels les concepts les mieux établis. C'est en fait toute l'approche analytique et les bases épistémologiques disciplinaires de la science occidentale qui sont mises en cause. Elles ne permettent d'analyser qu'une variable à la fois, par exemple la résistance des sociétés paysannes aux changements technologiques, ou des intellectuels africains aux postulats méthodologiques de la science occidentale; or la réalité est une et totale : la technologie, la connaissance scientifique, le changement ne peuvent être dissociés du contexte historique et social dans lequel ils se manifestent. La résistance que l'on constate a pour objet la technologie du mode de production *capitaliste*, le changement *imposé* au nom d'une « rationalité » extérieure, le progrès dans la *dépendance* culturelle et matérielle.

2.4. Les facteurs sociologiques : la structure mandarinale.

Parmi les facteurs sociologiques susceptibles d'exercer une influence sur le comportement des chercheurs zaïrois, il y en a un qui nous paraît avoir une influence prépondérante; il s'agit du système mandarin de sélection et de promotion professionnelle. Le mandarinat est un système social où les postes, les fonctions et le statut social sont répartis suivant la hiérarchie des diplômes et des titres universitaires. Il est le contraire d'un système technocratique dans lequel le savoir-faire concret et l'efficacité sont la règle, bien qu'il lui emprunte sa justification.

Pour des raisons propres à la structure post- ou néo-coloniale de la plupart des sociétés africaines, les mécanismes de promotion et de stratification sociales, tendent de plus en plus à se confondre avec la hiérarchie des titres scolaires. Il s'est produit partout depuis l'indépendance un glissement des mécanismes de sélection politique (ou économique) vers un processus mandarin. La paralysie de la vie politique, la recolonisation économique et l'explosion scolaire suffisent à expliquer ce phénomène, auquel le Zaïre ne fait certes pas exception. La bourgeoisie née du diplôme, très restreinte au début, s'y est d'abord amalgamée à la bourgeoisie politico-administrative, puis devenue plus nombreuse, et soutenue par des pressions technocratiques et économiques extérieures, elle s'est emparée des principaux leviers de commande de la promotion sociale et économique. Les régimes militaires africains, malgré certaines apparences popu-

(3) A ce sujet, il faut lire l'essai de J.-P. BIONDI, *Le Tiers-socialisme*, éditions La Rose au Poing, Flammarion, Paris, 1976.

istes, couvrent adéquatement cette structure mandarinale, dont l'armée d'ailleurs constitue jusqu'à un certain point la caricature.

L'enseignement constitue donc dans les sociétés africaines actuelles la principale voie d'ascension sociale. Une question paradoxale se pose alors : pourquoi la recherche, qui représente un stade supérieur dans la hiérarchie de la connaissance, est-elle au contraire dévalorisée ?

En fait la recherche n'est dévalorisée que dans la mesure où elle ne fonde pas un titre académique ou un diplôme. Nous avons insisté sur le fait que lorsqu'il s'agissait de préparer un mémoire de licence ou une thèse de doctorat, le chercheur zaïrois pouvait manifester une compétence et un zèle hors du commun et produire des études de valeur scientifique internationale.

En dehors du diplôme, la recherche pour un Zaïrois, est à la fois inutile et dangereuse. Inutile, parce que les décisions relatives aux changements économiques et technologiques sont prises de toute manière à l'étranger; les instances nationales de décision n'ont que faire de sa compétence. Dangereuse, parce que c'est le propre de toute démarche scientifique de mettre en question ses acquis. La stratification mandarinale établie n'a aucun intérêt à voir se développer des institutions et un esprit de recherche qui saperaient ses propres bases. Le fétichisme du diplôme ne peut tolérer la contestation de la recherche.

2.5. Conclusion partielle.

Toutes les explications et les facteurs que nous avons cités — et d'autres que nous avons passés sous silence — contiennent sans aucun doute une part de vérité. L'explication par la structure mandarinale par exemple nous paraît très importante.

Cependant il s'agit de facteurs ou de conditions dérivés ou seconds. Derrière les carences matérielles, les pensions et les aspirations psychologiques, les traits culturels, les freins et les déterminants sociologiques, il y a une réalité plus fondamentale qui les constitue, une infrastructure plus déterminante qui les produit et donne un sens global à cette situation. Quelle est cette réalité plus profonde ? Cette infrastructure plus déterminante ?

Cette interrogation nous conduit à analyser deux concepts : celui d'impérialisme technologique et celui de dépendance culturelle. Cette analyse nous permettra de traiter la question de la finalité de la technologie, de la recherche et de la connaissance, ainsi que celle de leur utilisation et de leur place réelle dans le développement économique.

3. L'IMPERIALISME TECHNOLOGIQUE

3.1. Définition et origine historique.

Nous définissons l'impérialisme technologique comme l'utilisation des connaissances scientifiques et techniques au profit des économies dominantes, ou corrélativement comme l'exportation de procédés et de modèles technologiques visant à accroître la dépendance et le sous-développement des économies dominées. Ce que l'on appelle transfert de technologies dans les conférences internationales, n'est qu'un autre nom pour désigner ce phénomène.

L'impérialisme capitaliste et occidental a connu en Afrique une première phase de développement qu'on peut appeler colonial classique de 1875 à 1945. La conquête et le contrôle politique des territoires permirent au capitalisme monopoliste des métropoles d'appliquer un système d'exploitation directe des ressources naturelles, minières et agricoles, et du travail non qualifié.

A partir de 1945, les puissances impérialistes laissent se développer dans leurs colonies, un marché intérieur qu'elles satisfont par la création d'industries locales. Aux sources de profit colonial traditionnel, s'ajoute l'exploitation de la main-d'œuvre industrielle et du marché intérieur.

Les indépendances politiques des années 60 viennent perturber ces mécanismes de profit. Les nouveaux Etats opèrent des ponctions importantes sur le revenu national pour satisfaire à leurs besoins politiques et bureaucratiques, tandis que les bourgeoisies naissantes revendiquent un partage du profit capitaliste par l'africanisation relative des structures économiques. L'instabilité politique et sociale et les risques de nationalisation compromettent les calculs de rentabilité à long et à moyen terme. Les investissements privés étrangers se tarissent. Les mécanismes de profit se réorientent dès lors dans deux directions nouvelles : pour satisfaire les besoins de consommation de la nouvelle bourgeoisie on lui vend des produits de luxe qu'elle demande (Mercedes, chaînes HIFI, champagne et salon Louis XV), mais surtout on fournit aux nouveaux Etats une marchandise qu'ils ne produisent pas et dont le profit est à l'abri des aléas politiques et économiques; la technologie; que celle-ci se présente sous la forme d'usines « clé sur porte », de biens capitaux à technologie complexe, de services d'experts, de bureaux d'études ou d'entretien, de projets de développement, de brevets ou de pièces de rechange, elle a pour caractéristique que le profit se prend avant et indépendamment de la production et qu'il est d'autant plus élevé que la technologie est complexe, fragile et inadaptée aux besoins et à son développement réel (4).

3.2. Les conditions de fonctionnement.

La mystification de l'impérialisme technologique est possible sous trois conditions : 1) Ses opérations doivent être financées par des capitaux qui échappent en grande partie aux impératifs de la rentabilité, sinon elles ne pourraient se reproduire. Ces capitaux proviennent soit de la participation des Etats du Tiers-Monde en vertu des principes de l'économie mixte, soit des prêts d'organismes internationaux, soit d'apports privés garantis. Dans ces conditions, aucune sanction économique ne peut frapper les responsables nationaux ou étrangers de ces investissements ou de ces importations économiquement aberrants (5).

(4) Il faudrait mentionner pour être complet deux autres sources actuelles et également fécondes d'exploitation impérialiste : 1) La détérioration des termes d'échange des économies du Tiers-Monde après la décolonisation politique; 2) L'impérialisme de pacotille qui consiste à vendre aux nouveaux Etats des biens et services fictifs ou inutiles dont la seule fonction est de permettre l'exportation de devises. Le Zaïre fut de 1963 à 1967 la terre d'élection de ces échanges frauduleux. L'impérialisme de pacotille n'est pas fondamentalement différent de l'impérialisme technologique, dont il constitue souvent le stade primaire.

(5) Le terme « aberrant » (ou « irrationnel ») est pris dans un sens relatif, c'est-à-dire, en fonction des conditions du développement réel de l'économie dominée; par contre ces opérations sont parfaitement rationnelles et cohérentes du point de vue des intérêts impérialistes en jeu.

2) Elle suppose la complicité d'une fraction (mandarinale militaire et politique) de la bourgeoisie nationale. Lorsque celle-ci n'est pas complice, elle est dupe : cela dépend des cas et des périodes, mais le résultat est le même. Il faut se souvenir que la fraude et la corruption ne sont pas l'exception dans le système capitaliste, mais la règle comme le prouve l'impunité dont jouissent les dirigeants de la firme Lockheed aux Etats-Unis qui ont fait de la corruption un rouage essentiel de leur politique commerciale. Seules les occasions d'exercer la corruption diffèrent.

3) La mystification technologique est rationalisée et organisée au sein d'un système de dépendance extérieure parfaitement intégré dans lequel les experts internationaux, les coopérants et les enseignants étrangers, les bureaux d'études, les institutions internationales, les sociétés multinationales jouent chacun leur rôle. Les uns propagent l'utilisation d'une langue ou de manuels scolaires, d'autres défendent des normes technologiques ou un modèle d'enseignement, d'autres encore conçoivent des plans de développement ou imposent des politiques financières, enfin certains obtiennent des contrats de vente ou de construction, mais tout et tous convergent vers la création de structures économiques et culturelles qui accroissent la dépendance du pays, hypothèquent ses chances de développement et fournissent un profit exorbitant et garanti aux marchands de services technologiques extérieurs et à leurs comparses nationaux.

Il n'est pas nécessaire que chaque chaînon de la dépendance technologique soit conscient du rôle qu'il joue ou tire lui-même un profit de sa fonction. Au contraire, c'est le propre du système capitaliste d'amalgamer sous le couvert d'idéologie généreuse (patriotisme, civilisation, démocratie, coopération, etc...), la corruption et l'avidité la plus cynique, avec le désintéressement le plus total.

3.3. Les formes de l'impérialisme technologique.

Bien que l'impérialisme technologique fonctionne comme un système complexe intégrant de multiples composantes, on peut distinguer pour les besoins de la typologie trois formes principales de transfert de technologies :

- le savoir théorique ou appliqué : procédés, brevets, théories, langages, méthodes, concepts...
- les services personnalisés : enseignants, experts, bureaux d'études et chercheurs, techniciens d'installation, de fonctionnement, d'entretien...
- les biens capitaux et les marchandises : usines clés sur porte, ports, aéroports, barrages, ordinateurs, hôpitaux, routes, bulldozers...

La combinaison des différents éléments et leur importance respective peuvent varier selon les matières et les opérations selon le degré de dépendance et de sous-développement et selon le savoir faire et la puissance du vendeur de technologie. On sait par exemple qu'au Zaïre telle grande puissance peut compter sur la complicité de la plupart des experts de la Banque mondiale, du Fonds monétaire, du PNUD, tandis que telle autre utilise les média culturels — et notamment l'UNESCO — comme voie de pénétration; mais derrière les manuels scolaires, les professeurs et conseillers, les centres culturels et les bourses de perfectionnement se dissimulent

des bureaux d'études et des hommes d'affaires qui vendent au prix fort des armes les plus sophistiquées, les installations (hôtels, station radio, monuments...) les plus inutiles et les équipements (ordinateurs, télévision, bulldozers...) les plus coûteux.

Tel autre pays fournit une importante coopération en matière d'enseignement, mais celle-ci n'est que la rançon payée pour permettre l'exportation des bénéficiaires et des revenus de ses entreprises et agents localisés dans le pays. Le montant de la coopération de ce pays en matière d'enseignement fluctue d'ailleurs en rapport étroit avec le sort de ses intérêts économiques. Tel autre pays approvisionne généreusement le Zaïre en papier et en techniciens forestiers, et paralyse de ce fait toute tentative de créer une usine de pâte à papier, préservant ainsi à la fois un marché de matières premières — les forêts du Zaïre — et une possibilité pour écouler sa production de papier.

Le caractère fondamentalement intéressé et la finalité mercantile de toutes ces politiques de coopération et d'aide ne sont que l'aspect le plus bénin de l'impérialisme technologique. Après tout, entre pays capitalistes, ce sont les règles du jeu et il faut être naïf pour les ignorer.

Le vrai passif des relations de dépendance technologique consiste dans la nature de la technologie importée plus que dans son coût initial. Non seulement celle-ci n'est pas adaptée aux conditions économiques, sociales et culturelles du pays dépendant et suscite donc des résistances, mais elle représente très exactement le contraire de ce qu'il fallait faire.

— Là où il aurait fallu des unités de petite dimension, peu exigeantes en capitaux et en entretien, mais utilisant une main-d'œuvre nombreuse, on implante des grandes unités, à technologie complexe et coûteuse, recourant massivement aux services de techniciens étrangers et à l'importation de pièces de rechange.

— Dans les zones densément peuplées on favorise les cultures industrielles au détriment des cultures vivrières parce que la main-d'œuvre y est peu coûteuse ce qui accroît la dépendance du pays en matière alimentaire.

— L'infrastructure des transports est suréquipée en certains points facilitant les échanges extérieurs, alors que les marchés intérieurs sont de plus en plus cloisonnés.

— Les projets les plus coûteux et les plus sophistiqués en matière d'informatique, de mass média, de soins hospitaliers, d'installations tertiaires diverses sont réalisés sans tenir compte ni de leur coût de fonctionnement, en techniciens étrangers, ni de leur entretien ni de leur utilité réelle, ni de leur impact sur l'emploi.

— Lorsqu'on se préoccupe de cultures vivrières ou d'élevage, on réalise de grands projets couvrant des milliers d'hectares (maïs, riz, etc.) mais à l'aide d'un équipement lourd (tracteurs, bulldozers...) qui exige la collaboration de techniciens étrangers et l'achat de pièces de rechanges fort coûteuses.

Dans une première phase, de tels projets entraînent la disparition des petits producteurs indépendants dont les coûts de production ne sont pas diminués artificiellement par la coopération étrangère ou l'aide de l'Etat; dans une deuxième phase la grande unité est obligée d'arrêter sa production à défaut de techniciens étrangers ou de ressources financières exceptionnelles et ensuite le déficit ali-

mentaire est résolu par l'importation. En résumé, ni le choix des productions, ni la localisation des entreprises, ni leur dimension, ni le choix des facteurs de production et leur agencement, ne tiennent compte d'un calcul de rentabilité établi en fonction du développement réel du pays. Ainsi on construira une sidérurgie dans un site montagneux et sans minerais, un aéroport international dans la forêt, un hôtel de grand luxe au milieu d'un bidonville, un barrage sans industries consommatrices, une raffinerie sans pétrole brut, une industrie cotonnière sans coton, un hôpital ultra-moderne sans médecins, et il se trouve toujours des experts, des bureaux de programmation et d'études industrielles, des organisations internationales, pour recommander de telles décisions et des capitaux pour les réaliser !

Ces investissements ne sont pas seulement d'un coût global exorbitant et donc aberrants à court terme, ils engagent — ce qui est beaucoup plus grave — l'économie du pays dans une triple impasse à long terme : 1) ils accroissent sa dépendance technologique et financière; 2) ils implantent une infrastructure et une structure industrielle dont les dysfonctions auront tendance à s'accroître et à se ramifier; 3) ils empêchent tout développement économique équilibré et autocentré de se réaliser.

4. LA DEPENDANCE CULTURELLE

Elle consiste à imposer à une société un type d'enseignement et de recherches, une langue et des programmes, des croyances et des valeurs, un mode de vie et de consommation qui la prive de la possibilité de découvrir par elle-même des solutions originales et adaptées à ses contradictions et de contrôler son procès de développement.

La dépendance culturelle prive une société de sa conscience sociale critique et de sa capacité d'invention. Elle ne lui laisse que la mauvaise conscience propre à celui qui ne réussit pas à imiter.

La dépendance culturelle est plus subtile que l'hégémonie politique, qu'elle remplace efficacement depuis la décolonisation dans les processus de dépendance et d'exploitation. Elle précède et permet l'impérialisme technologique, dont elle profite à son tour pour renforcer ses positions.

Si l'aliénation culturelle est dénoncée de plus en plus fréquemment au nom de l'authenticité ou du droit des peuples à la différence (6), il est plus important d'en montrer les relations étroites avec le nouvel impérialisme technologique. En effet, ce dernier ne se produit et se reproduit que dans la dépendance culturelle. Celle-ci est également un système intégré à plusieurs composantes dont l'interdépendance est souvent inconsciente : Ecole, langue d'instruction, manuels scolaires, pédagogie et méthodes de recherches, vocabulaire scientifique et théories, bourses d'études et de recherche, colloques et organisations scientifiques sont autant de rouages d'un mécanisme unique conduisant inmanquablement à l'impérialisme technologique. Derrière la langue d'enseignement, il y a un professeur étranger (ou assimilé), derrière le professeur il y a le cher-

(6) Voir à ce sujet le colloque récent du centre international de sémiologie consacré au *Nouvel ordre culturel*, Lubumbashi, 22-24 octobre 1976.

cheur ou l'expert, derrière l'expert il y a le bureau d'études et le plan de développement et ceux-ci sont les plus fidèles pourvoyeurs de la technologie étrangère. Aucun maillon ne peut sauter sans compromettre toute la chaîne de la dépendance. De là la sollicitude des pays occidentaux et l'importance de leur coopération lorsqu'il s'agit de culture et d'instruction. De l'alphabétisation à l'ordinateur, de l'ordinateur au satellite, du satellite à l'impérialisme le plus sauvage, il n'y a pas de solution de continuité.

Deux anecdotes illustreront cette dernière affirmation : le Zaïre a décidé il y a deux ans que l'enseignement primaire se ferait en langue nationale au détriment du français; quelques temps après le Zaïre qui est grand consommateur de technologie étrangère et pour cette raison profondément endetté, n'a plus eu le moyens pour payer la redevance pour l'utilisation des services du satellite. Le pays était menacé de perdre son principal moyen de communication international. Par une heureuse coïncidence, le Président Giscard passe à cette époque par le Zaïre en visite amicale. Il offrit d'avancer le montant de la redevance et demanda en compensation que le français fut réintroduit dans l'enseignement primaire, ce qui fut fait.

Au récent colloque du CoDESRIA au Caire, les représentants arabes refusèrent de s'associer à un système de traitement de la documentation par ordinateur, parce que les programmes ne pouvaient être réalisés en écriture arabe. Ils préférèrent renoncer à l'utilisation d'une technologie utile, plutôt que d'introduire un facteur de dépendance culturelle par le recours obligé à une langue non arabe.

5. LA RECHERCHE ENTRE LA DEPENDANCE CULTURELLE ET L'IMPERIALISME TECHNOLOGIQUE

Dans les deux paragraphes précédents nous avons insisté sur le caractère à la fois complexe, multiforme, mais aussi systématique et interdépendant du phénomène d'impérialisme technologique et la dépendance culturelle et nous avons essayé de démontrer qu'il s'agissait du point de vue du Tiers-Monde d'une même chaîne de dépendance dont chaque maillon est nécessaire à la solidité et au fonctionnement de l'ensemble.

La recherche représente, selon nous, un maillon particulièrement important mais aussi délicat, reliant la dépendance culturelle et l'impérialisme technologique. A la culture dominante la recherche emprunte son langage, ses concepts, ses règles méthodologiques, ses paradigmes; de l'impérialisme elle reçoit ses consignes, ses objectifs, ses priorités, ses normes et ses moyens matériels. La recherche est donc sensée utiliser les acquis de la culture et de la connaissance scientifique pour résoudre les problèmes posés par la pratique. Elle doit faire le pont entre la théorie et la technologie appliquée. La recherche est également un maillon délicat parce qu'il est inhérent à sa démarche de critiquer et de mettre en question les situations et les connaissances acquises et d'imaginer des solutions nouvelles. Elle peut donc menacer la solidité de la chaîne de dépendance et perturber son fonctionnement.

Nous sommes maintenant à même de fournir une réponse à la question posée au début : pourquoi la recherche zaïroise est-elle stérile ? Au-delà des facteurs déjà mentionnés (matériels, psycholo-

giques, sociologiques), qui ont chacun leur rôle, l'explication fondamentale ne tient-elle pas à la dépendance de la recherche à l'égard de la culture dominante d'une part, de l'impérialisme technologique d'autre part ? Si on établit que dans les économies dominées, la finalité de la technologie et de l'application des connaissances n'est pas le développement, ni même la croissance du pays, mais le profit et la défense des intérêts impérialistes et si on a pris conscience du fait que toute la connaissance scientifique y est aliénée par le phénomène de l'hégémonie culturelle, on n'a plus à s'interroger sur la place de la recherche zaïroise au Zaïre. Dans les structures actuelles caractérisées par la dépendance, elle n'a pas de place, car elle est doublement handicapée, par le caractère aliéné, c'est-à-dire emprunté à l'étranger, faux, artificiel, de son appareil méthodologique et théorique, et par le caractère extraverti de sa finalité (7).

6. QUE FAIRE ?

Les suggestions faites ici seront fort sommaires et se limiteront au problème de la recherche scientifique. Les aspects politiques et économiques de l'impérialisme technologique et de la dépendance culturelle ne sont pas traités. Il est évident qu'un mouvement révolutionnaire envisagerait une autre stratégie que celle que nous décrivons. Cette dernière a cependant selon nous deux mérites : en premier lieu elle est proportionnée à nos moyens et à notre condition spécifique d'universitaire et de chercheur; ensuite elle correspond peut-être à une stratégie particulièrement adaptée à la phase de l'impérialisme et du capitalisme que nous avons analysé. En effet s'il est exact qu'une des médiations essentielles de l'impérialisme contemporain est la mystification technologique — ce qui suppose la diffusion d'une science faussée et aliénante du développement — ne faut-il pas en conclure que la lutte contre l'impérialisme et le capitalisme passe par le renversement des bases et des méthodes de la *science établie* et la libération de la pensée savante. En rompant le maillon de l'aliénation scientifique et culturelle on peut espérer porter un coup mortel à l'impérialisme technologique et ainsi à toute forme d'impérialisme et de dépendance.

Cette clairvoyance à l'égard des rapports internationaux actuels et des conditions d'un développement national réel, ce sont les chercheurs qui peuvent l'établir. Eux seuls disposent d'une information et d'une compétence suffisantes pour démontrer les mécanismes de l'aliénation culturelle et de la dépendance économique et imaginer des solutions nouvelles.

Cependant il ne s'agit pas de tomber dans un intellectualisme naïf et idéaliste : les chercheurs et les universitaires en général ne sont pas spontanément révolutionnaires; ils ont leur place dans la nouvelle structure mandarinale pourvu qu'ils collaborent au système impérialiste.

Il s'agit donc de préciser de quels chercheurs et de quelles recherches il s'agit lorsqu'on entend combattre l'impérialisme technologique et non en devenir l'auxiliaire.

Nous situons nos suggestions à quatre niveaux : l'épistémologie, la méthodologie, les techniques de recherches et la théorie.

(7) Voir à ce sujet le discours prophétique de Salvador Allende, prononcé le 13 avril 1972 à Santiago, pour l'ouverture de la troisième CNUCED : *Le développement du Tiers-Monde et les relations internationales*.

Au niveau épistémologique il faudrait appliquer dans toutes ses conséquences le principe de l'interdisciplinarité (8). C'est la condition de toute recherche qui se veut adaptée aux conditions et aux réalités du pays, appliquée à ses problèmes concrets et finalisée vers son développement et sa transformation. L'interdisciplinarité — il faut bien le préciser — n'est pas un ensemble de règles établi une fois pour toute, c'est une procédure ou une démarche dont on ne connaît pas à l'avance le parcours et le terme. Le point de départ est une attitude hypercritique à l'égard de la connaissance analytique et disciplinaire et la décision de considérer la réalité concrète — une et totale — comme point de départ et comme terme du procès de connaissance. Il en découle la nécessité de forger, à partir de la critique et de l'observation, un nouvel appareil conceptuel et un nouveau langage scientifique.

Au niveau de la méthode nous renvoyons aux règles de l'Histoire immédiate que nous avons explicitées ailleurs (9). Rappelons brièvement les principes de cette méthode. Le chercheur doit partir de la réalité, de la pratique, des situations concrètes et y découvrir les contradictions objectives et les conflits vécus. L'analyse des contradictions a le plus de chances d'aboutir lorsqu'elle est faite à chaud. c'est-à-dire pendant une situation de crise. C'est en effet à ce moment que les acteurs de l'Histoire prennent conscience de leur situation de dépendance et d'exploitation et qu'ils s'engagent dans un processus politique de transformation des structures établies. La méthode d'Histoire immédiate est fondée sur la participation des acteurs historiques, prenant conscience et engagés politiquement, dans le procès de la connaissance. Seul le dialogue entre chercheurs et sujet historique peut mettre en lumière les contradictions réelles d'une situation et les conditions et la stratégie d'un renversement.

Identifier correctement une situation de crise et les acteurs historiques, découvrir en relation dialectique avec eux les composantes de la crise : les structures, les contradictions, les idéologies, les forces en présence, finaliser la démarche de connaissance par une pratique politique révolutionnaire, tels sont les défis que doit relever le chercheur de l'Histoire immédiate.

Le choix des techniques de recherche sera déterminé par les conditions du dialogue entre chercheur et acteur. La priorité sera donnée à l'observation, si possible participante, aux techniques orales et vivantes, aux interviews non directifs, à une démarche herméneutique et compréhensive à l'égard des documents, etc...

Les défis méthodologiques et épistémologiques de l'Histoire immédiate ne peuvent être relevés que dans le cadre d'une théorie globale qui soit assez ambitieuse pour saisir la réalité historique dans le temps et dans l'espace comme une totalité dynamique et assez ouverte pour permettre à la diversité des époques, des formations sociales et des cultures de s'y inscrire. Le matérialisme historique et dialectique est, d'après nous, le seul ensemble théorique qui réponde à ces deux conditions, et qui soit à la fois un guide pour la connaissance scientifique et pour l'action politique.

(8) Nous avons précisé le contenu de ce concept et ses implications dans un article intitulé : « Interdisciplinarité et science bourgeoise », *Revue de l'Institut de sociologie*, n° 1-2, 1975, pp. 195-212.

(9) *Introduction à l'Histoire immédiate*, Gembloux, 1974.

Eglise catholique et lutte des classes

Voilà plus de vingt ans que des centres de sociologie spécialisée sondent, analysent et mesurent la pratique religieuse en Belgique. On sait donc depuis plus de vingt ans que la fréquentation de la messe dominicale ne cesse de diminuer, tout en restant importante.

Entre 1964 et 1972, le recul s'est encore accentué. En moyenne cependant, un Belge (adulte et valide) sur trois va encore à la messe le dimanche. Les pourcentages les plus élevés sont ceux des diocèses de Hasselt (55 %), de Bruges et de Namur (47 %). Le diocèse de Tournai a le taux le plus bas : 19,5 %. En huit ans, c'est une baisse de quelque 23 % qui a été enregistrée, avec un recul-record à Malines-Bruxelles (30 %).

Pour le surplus, ce qu'on appelle le malaise sacerdotal ou la crise des vocations constitue aussi un phénomène ancien, catalogué, quasi institutionnalisé. Au cours d'une enquête récente, « La Libre Belgique » notait elle-même : « *Chacun connaît l'un ou l'autre prêtre marié, ou le cas d'un séminariste quittant le séminaire. Actuellement, près de deux tiers (des séminaristes) abandonnent en cours de route, à l'inverse des années d'autrefois, où les deux tiers restaient* » (*).

DERRIERE LES CHIFFRES

Est-ce à dire que le catholicisme belge serait au bord du gouffre ?

La situation est beaucoup plus complexe. L'Eglise ne constitue qu'une partie du monde catholique et par ailleurs, si l'institution ec-

(*) « L'après-concile ou le temps des vocations », enquête publiée du 7 au 13 décembre 1976.

clésiale connaît une crise sérieuse, les chiffres que nous avons cités ne peuvent être dissociés d'autres chiffres, d'autres faits.

Sans doute, le curé d'un village mosan a-t-il avoué à « La Libre Belgique » (toujours au cours de la même enquête) qu'il y a presque uniquement des femmes et des enfants à « sa » messe, plus « *quelques anciens, qui restent dans le fond de l'église pour en être plus vite sortis* ». Mais le recours au baptême, au mariage et à l'enterrement religieux reste d'une grande stabilité, même là où il y a désaffection des jeunes à l'égard de la messe, même là où il y a pénurie de prêtres.

Si donc il y a abandon sans cesse plus marqué de la pratique dominicale — notamment semble-t-il, parce que l'Eglise est perçue par nombre de jeunes comme un lieu fermé, coupé du réel et où on est réduit à la passivité, il n'y a pas de rupture avec l'Eglise, qui conserve son emprise sur 90 % des Belges au moment de la naissance, et sur 83 % d'entre eux, à l'heure de la mort.

On peut certes s'interroger sur la portée de cette emprise, qui relève dans une large mesure de la tradition et de la convention sociale. Mais en a-t-il jamais été autrement ? Des historiens ont montré que même dans la Flandre du moyen-âge, le sentiment religieux était superficiel, inconstant, surtout extérieur. Quand aujourd'hui une famille qui vit « hors d'église » appelle un prêtre au chevet d'un des siens, mourant, ce peut être pour le préserver contre l'inconnu, contre le néant — ou simplement pour céder à la pression de l'idéologie dominante. Il reste un nombre important de localités dans ce pays où le mariage et l'enterrement civils impliquent une exclusion de la communauté qu'il faut du courage pour affronter. Aucune statistique ne nous révèle la signification que peut revêtir le baptême ou l'enterrement religieux pour ceux qui en décident. Elans de la foi ou calculs sordides, inertie ou intrigues dignes de la plume de Mauriac ? Il doit y avoir de tout cela et les chiffres en la matière ne fournissent qu'un élément dérisoire du dossier.

Parmi ceux qui désertent la messe dominicale figurent des gens qui ont perdu la foi, d'autres qui découvrent qu'ils ne l'ont jamais eue, d'autres encore dont la foi exigeante ne s'accommode pas d'un rituel vide. Plus banalement, un certain nombre considère à un moment donné que l'insignifiance de leur sentiment religieux ne vaut pas la corvée de la messe. On additionne ainsi des poires et des pommes.

Il faudrait de plus prendre en compte des éléments non quantifiables comme, par exemple, une ferveur accrue dans des paroisses bourgeoises où l'Eglise apparaît rassurante — rempart contre des désordres modernes, tels que la contraception, l'avortement, les prétentions des peuples ex-colonisés, etc. Ou le dynamisme de certaines assemblées de jeunes, organisées par exemple dans le diocèse de Bruges, sur le thème de « la foi adulte »...

Bref, l'Eglise catholique est en crise. Mais cette crise profonde, parfois spectaculaire, ne modifie pas certaines pesanteurs sociologiques, ne bouleverse pas un certain nombre de comportements séculaires. Faut-il s'en étonner ? « La force de l'habitude chez des millions et des dizaines de millions d'hommes est, disait Lénine, la force la plus nuisible »...

En tout état de cause, la crise de l'Eglise a un impact différent en Belgique et en France, où il n'existe pas de parti confessionnel, plus de syndicat chrétien, et où l'école laïque a un tout autre statut que chez nous.

En Belgique, nous nous trouvons face à une présence catholique très compacte : CVP-PSC, syndicat chrétien, mutuelle chrétienne, JOC, Equipes populaires, coopératives chrétiennes, Caritas catolica, universités de Louvain-Leuven, Namur et autres lieux — sans compter le puissant réseau scolaire, que renforce la politique des ministres Humblet et De Croo.

SACRALISER LE CAPITALISME

Avant d'examiner quels sont les courants contradictoires qui traversent cette massive présence catholique, il nous faut faire un rapide rappel historique.

Pendant tout le 19^e siècle — et même après — l'Eglise catholique a assumé dans ce pays une fonction très claire : elle a sacralisé le capitalisme, utilisant à cette fin son pouvoir, son prestige, les lieux du culte, ses clercs. L'étude des sermons en usage dans les églises en Flandre et en Wallonie suffit à en administrer la preuve. Jusque 1914, les prêches tendaient globalement à louer la sagesse de Dieu, l'ordre voulu par Dieu, proclamaient que la richesse n'apporte pas le bonheur, que le malheur est une grâce, l'obéissance un devoir, et identifiaient même le patron au Seigneur. En 1907 encore, l'évêque de Liège, Mgr Rutten invite les ouvriers « à supporter leur condition, la plus belle, celle de saint Joseph humble charpentier qui se soumet aux lois et aux gouverneurs ». Se soumettre, se résigner, si possible avec le sourire et en remerciant Dieu : voilà la substance du discours tenu par les prédicateurs.

Parallèlement à cette action « spirituelle », l'Eglise a pendant tout le 19^e siècle, entravé la montée d'un mouvement démocratique chrétien : se confondant avec le pouvoir ou se rangeant systématiquement à ses côtés, aux côtés de la finance, du roi, elle a combattu toute velléité de structuration de la Ligue démocratique (née en 1891) en organisation ouvrière autonome.

L'Eglise-institution a donc opéré d'une part sur le plan religieux proprement dit, en présentant l'Évangile comme un message de soumission aux puissants, d'autre part sur le plan politique, en s'opposant à la constitution d'une organisation ouvrière chrétienne. Enfin, sur le plan idéologique, l'Eglise a pesé de tout son poids, non seulement à l'intérieur des institutions qu'elle contrôlait, comme l'université de Louvain ou l'école confessionnelle, mais dans toutes les sphères civiles de l'activité politique, sociale, culturelle. Cette action idéologique (mesurable jusque dans l'élaboration de la Constitution de 1831), s'exerce encore de nos jours, fût-ce sous d'autres formes. L'idéologie catholique se caractérise notamment par le souci d'occulter ou d'éviter les conflits (sous prétexte d'harmonie, d'amour ou de paix) — et un diagnostic immuable, a-historique, qui situe « dans le cœur des hommes » la racine de tous les problèmes. Ce diagnostic permet d'éluder et de refuser une action sur les structures économiques.

La sacralisation du capitalisme, la volonté obstinée de ne pas permettre l'émergence au sein du monde catholique d'une organisation de la classe ouvrière n'ont pas été sans effets. L'histoire du mouvement ouvrier chrétien est celle d'un combat difficile et d'une longue et douloureuse mystification. A la base de cette mystification : l'idée du Bien commun, conforme à l'enseignement social des papes, mais quotidiennement battue en brèche par la réalité de la lutte des classes.

Si en 1935 encore, le vieux parti catholique était présenté par le primat de Belgique comme « le défenseur de l'Eglise sur le plan politique », le parti social-chrétien qui a pris sa place après 1945 a d'autres structures, une autre doctrine et un autre style de travail. Mais c'est toujours un parti confessionnel, et il reste fidèle à l'interclassisme. MM. Martens et Gramme sont encore aujourd'hui, comme M. Andreotti en Italie, de fervents « interclassistes ».

Nous évoquerons quelques événements-charnières pour la période 45-77. L'abdication, en 1950 du roi Léopold III, est l'aboutissement d'un affrontement passionné entre les forces se réclamant de l'Ordre et de l'Autorité — Eglise et PSC en tête — et les forces se réclamant de la Résistance et du Progrès. Les chrétiens de gauche se sont trouvés laminés dans cet affrontement.

1959 : le Pacte scolaire conclu entre les états-majors des partis traditionnels met un terme à certains aspects de la vieille guerre entre école officielle et école catholique. Sur le plan scolaire, ses effets ont été et restent déplorable. Mais le pacte suscite un décloisonnement relatif qui va permettre aux personnels des différents réseaux de se découvrir et, petit à petit, de coopérer en vue d'objectifs précis.

C'est à la fin de l'année suivante, au cours de l'hiver 1960-61, qu'a lieu la grève contre la loi unique. Elle nous intéresse ici à un double titre. Elle est en effet marquée par une intervention retentissante du cardinal-primat qui, dans un message de Noël, enjoint aux syndiqués chrétiens de se désolidariser du mouvement. Le message sera entendu, fût-ce au prix d'affrontements parfois durs sur le terrain. L'opinion chrétienne est secouée, surtout en Wallonie. Mais en définitive, l'ultime acte politique de Mgr Van Roey clôt la période du cloisonnement entre FGTB et CSC. Bientôt va se constituer un front commun syndical — dont la consolidation, de la base au sommet, est inachevée.

Avec le cardinal Suenens, qui succède à Van Roey, c'en sera fini des ingérences directes de l'Eglise dans les affaires politiques du pays, et par exemple des injonctions aux fidèles à voter social-chrétien.

C'est dans ce contexte belge que se dessinent les premiers contours du concile Vatican II, dont l'annonce avait laissé de glace le cardinal Van Roey, mais qui va ouvrir des vannes séculièrement bloquées. Le rôle de l'Eglise — et dans son sein le rôle de la hiérarchie — ses responsabilités envers le tiers monde, ses collusions avec le pouvoir, la place qu'y occupent les femmes et les laïcs, le ghetto dans lequel elle s'est enfermée, tout cela est mis en question. (Depuis lors, la vague a reflué...)

Les années 60-65 verront fleurir en Belgique, après la France et l'Italie, des dialogues entre chrétiens et marxistes, dialogues qui à l'époque restent des rencontres au sommet.

UNITE ECLATEE

Bientôt, le Mouvement Ouvrier Chrétien est amené à reconnaître comme ses « expressions politiques » non seulement le traditionnel PSC qui détenait le monopole de cette fonction, mais aussi le Rassemblement Wallon, le FDF, le PLP (avatar de l'ancien parti libéral, le PLP en a décousu avec son anticléricalisme traditionnel et s'est ouvert aux catholiques), puis le Groupement politique des Travailleurs chrétiens (GPTC). Mais ceci est une histoire sur laquelle nous aurons à revenir.

L'Eglise-institution elle-même admet le pluralisme politique : il est devenu impossible à la hiérarchie de maintenir l'unité de parti de tous les croyants. C'est l'acceptation d'un pluralisme d'autant plus aisément admis qu'il demeure informel. N'aide-t-il pas à maintenir une unité factice qui sert la classe dominante ? Un même message religieux, en l'occurrence l'Evangile, peut-il déboucher sur des engagements contradictoires ?

C'est l'intérêt croissant porté à l'outil d'analyse marxiste par des militants du MOC ou des intellectuels catholiques qui fait émerger ce type de problème : la réalité et la dynamique de la lutte des classes sont reconnues et on voit ainsi tant la situation économique et politique actuelle que l'Evangile, analysés en termes de classe. Dans « La Cité », dans « La Revue nouvelle », à la JOC, dans des cours de formation de militants du MOC ainsi que dans des séminaires organisés par des théologiens, d'importants emprunts sont faits au matérialisme historique.

La crise, surtout économique mais en définitive crise globale du système, tend plutôt à consolider une solidarité de classe entre travailleurs chrétiens et incroyants, qu'à souligner des barrières philosophiques. Si elle n'est pas toujours perçue dans sa globalité, ses effets dévastateurs font réfléchir à la nécessité d'une alternative au système. La sensibilité chrétienne oriente la réflexion tout particulièrement sur les thèmes suivants : la domination de l'argent, le rôle des multinationales et les mécanismes de leur exploitation en Amérique latine, au Proche-Orient, chez nous, la concentration du capital qui écrase l'homme et détériore le cadre de vie. Les faillites si nombreuses dans le secteur des petites et moyennes entreprises ouvrent des yeux sur le rôle du crédit et même sur le rôle de l'Etat. A ces thèmes s'ajoutent ceux de la violence et de la pornographie.

Tout ce mouvement qui récuse le mythe du bien commun et qui tend à une rigueur croissante dans l'analyse politique porte cependant la marque, bien chrétienne, de la culpabilisation. L'existence de bas salaires, le statut des immigrés, la misère dans les pays dits en voie de développement, tout cela pèse comme le péché sur des consciences chrétiennes et entrave parfois la marche en avant. A la limite, le mouvement ouvrier des pays riches ou les travailleurs les mieux rémunérés de chez nous, passeraient pour responsables de ces drames — au point de faire oublier les responsabilités du capitalisme.

LA LUTTE DES CLASSES TRAVERSE L'EGLISE

Sur un autre plan, des recherches de catholiques à propos des liens entre l'Eglise-institution et la lutte des classes, font apparaître combien est illusoire et factice l'unité de l'Eglise. Nous en citerons

deux exemples, choisis à dessein parmi les auteurs qui ne se situent pas dans la frange la plus radicale des chrétiens de gauche.

Dans un essai intitulé « *Pour libérer la foi* », Gérard Fourez, professeur aux Facultés Notre-Dame de Namur, observe « *Nous ne voyons pas comment vivre concrètement l'Évangile dans le monde d'aujourd'hui, sans vivre en même temps la lutte des classes* ». Il précise que si les chrétiens se réunissent pour célébrer la communion, « cela ne signifie pas qu'ils vivent hors de tout conflit. Ils peuvent, au contraire, être parfois fondamentalement opposés. Il se peut même, ajoute-t-il, qu'existent entre eux des rapports de domination et qu'ils soient ennemis de classes ». Fourez met fort à propos ses lecteurs en garde contre la tentation de confondre lutte des classes et sentiments personnels; il montre que « le souci de la personne » peut être sous-tendu par une idéologie conservatrice.

José Grégoire, auteur d'une plaquette sur « *Expérience religieuse, engagement social et idéologie* », est très attentif aux mécanismes de l'idéologie secrétée par l'Église. Il constate que cette idéologie rencontre et conforte celle du pouvoir civil. Le souci obsédant de la hiérarchie à préserver son droit exclusif à l'expression et à l'interprétation doctrinales manifeste à ses yeux la volonté d'empêcher une pluralité d'actions. L'appel à l'unité est un artifice, montre-t-il, dès le moment où cette unité n'existe qu'autour du pouvoir et dans le sens qu'il souhaite. « *De manière plus générale, ajoute José Grégoire, l'idéologie ecclésiale tend à masquer ou à atténuer autant que possible les diversités et les oppositions entre chrétiens, spécialement au plan des engagements politiques et sociaux* » (*).

Pour les militants qui se réclament du courant Chrétiens pour le socialisme, le fait que l'Église est traversée par la lutte des classes est une vieille vérité et un postulat essentiel de l'action. Dieudonné Dufrasne est l'un d'eux. De manière plus incisive que Fourez ou Grégoire, il demande : « *L'unité a-t-elle jamais été totale et profonde entre tous les croyants qui récitent certes le même Credo, mais avec quelles disparités dans la compréhension des formules, avec quelle disparité d'engagements humains, politiques et sociaux ? On pourra crier au « scandale » des divisions. Mais ne faut-il pas aussi parler du « scandale » des mensonges et des hypocrisies auxquels nous nous livrons pour donner le spectacle d'une unité qui n'existe pas,*

(*) Gérard Fourez : « *Pour libérer la foi* ». Editions Duculot, 200 F. Diffusion : Presses de Belgique, 25, rue du Sceptre, 1040 Bruxelles.

José Grégoire : « *Expérience religieuse, engagement social et idéologie* ». Editions CEFA. Diffusion : rue de la Prévoyance 58, 1000 Bruxelles.

Ce que nous indiquons ici de ces deux textes n'en épuise évidemment pas l'intérêt. Il y a chez Gérard Fourez des propos originaux, mais aussi une certaine dose d'ambiguïté. S'il donne au message évangélique une fonction de libération des hommes « dans toutes leurs dimensions », y compris sociale et politique, il reconnaît assez accessoirement que la libération des gens se fera par la transformation des structures économiques et sociales.

La réflexion de José Grégoire nous paraît surtout intéressante à propos de « la reconnaissance de l'engagement social comme expérience spirituelle ». Si nous avons bien compris, c'est le statut « d'église » des chrétiens militant sur le plan politique ou social, qui est ici revendiqué : pourquoi ceux qui, par fidélité à l'Évangile, œuvrent pour donner plus de justice et de fraternité aux hommes, ne seraient-ils pas — spirituellement — égaux à d'autres croyants, moins marginaux ? Par ailleurs, la connaissance que J. G. a du marxisme nous paraît assez sommaire, mais ce n'est pas un « privilège » de chrétien...

et pour cause ». Avec des Français comme Jean et Colette Guichard, Dufrasne étudie les rapports entre liturgie et classes sociales. Car les rites du culte catholique ne sont pas plus « neutres » ou « innocents » que n'importe quels rites. Le rassemblement de droite qui s'est produit autour de la messe en latin de l'évêque intégriste M. LeFebvre témoigne de l'importance de classe de la liturgie. « Le langage liturgique officiel est toujours déterminé par son rapport avec le langage social dominant, c'est-à-dire avec le langage et la culture des classes dominantes », avaient montré les Guichard. Dans cette foulée, des chrétiens posent la question de leur « réappropriation » des symboles liturgiques.

Il n'est pas question pour nous de répertorier, encore moins de recenser, les ouvrages qui s'inscrivent dans ce courant de recherches (*).

Il en est cependant un dont il nous paraît difficile de ne rien dire, tant sa résonnance est importante. Il s'agit de « *Lecture matérialiste de l'Evangile de Marc* », du Portugais Fernando Belo (**). C'est une tentative d'analyse au moyen du matérialisme historique de la société dans laquelle se situe Jésus de Nazareth. En décodant ainsi un contexte économique, social, politique et idéologique précis, Belo a voulu redécouvrir le sens du récit de Marc. « *L'objet de cet essai est l'analyse d'un récit subversif et du travail idéologique qui déjà s'y opère* », écrit-il.

Belo s'appuie sur le matérialisme historique, mais aussi sur Freud, Lacan, Barthes, Kristeva, Bataille et même Nietzsche. Son appareil conceptuel est lourd, sophistiqué, souvent peu efficace, toujours décourageant pour le lecteur. Pour le surplus, Belo signe quelques jugements plus que sommaires sur Maurice Clavel, l'URSS, la Chine. Il me paraît néanmoins que sa démarche est importante; elle aboutit à un constat et à une interrogation fondamentale. En résumé : le message de Jésus est subversif, sa pratique a été une pratique de lutte de classes, qui s'est heurtée à un barrage économique et politique dû au mode de production esclavagiste. Comme l'avait montré Antoine Casanova dans une étude sur le christianisme primitif, le message de Jésus ne pouvait déboucher sur aucune lutte de masses dans les conditions de l'époque. Mais, suggère Belo, il pourrait en être tout autrement à d'autres époques, et singulièrement à la nôtre, celle du capitalisme monopoliste d'Etat en pleine crise.

MARXISME ET ATHEISME

Quoique élitaire dans sa forme et certainement criticable, le travail de Belo s'est déjà avéré fécond, tout un champ de recherches est ouvert au matérialisme historique. Je pense qu'il mérite d'être pris en compte par tous ceux qui ont, avec Marx et Engels, retenu que le phénomène religieux n'est pas une donnée abstraite, définie une fois pour toutes, mais un phénomène ancré dans l'économique, le social, le politique, l'idéologique. Le texte que nous a

(*) Les Cahiers marxistes ont publié dans leur numéro de juin 1975 le texte d'une interview avec Giulio Girardi, sur le thème Marxisme et christianisme.

(**) Fernando Belo : « *Lecture matérialiste de l'Evangile de Marc* ». Editions du Cerf. 416 pages. D'une approche plus aisée : Michel Clévenot : « *Approches matérialistes de la bible* ». Editions du Cerf. 174 pages.

envoyé notre compatriote François Houtart sur la Palestine au 1er siècle de notre ère s'inscrit dans ce type de recherches. C'est la raison pour laquelle nous avons pensé qu'il intéressera au moins certains lecteurs des C.M.

A propos des chrétiens pour le socialisme, il importe de redire ici qu'il ne s'agit ni d'un nouveau parti, ni d'une nouvelle église. Leur originalité (joindre le C de chrétiens au S de socialisme) se traduit dans une double volonté : s'engager et engager les chrétiens de gauche de plus en plus activement dans les organisations du mouvement ouvrier, afin de renforcer les luttes de masse contre l'oppression capitaliste — déconstruire l'appareil idéologique de l'Eglise, mais en offrant l'alternative d'une autre pratique ecclésiale (les communautés de base) (*).

L'origine de ce mouvement, ou si l'on préfère de ce courant, se situe au Chili en 1972. A partir d'une analyse de la situation de l'Amérique latine et du neuf surgi au Chili, le « Document de Santiago » lie foi chrétienne et engagement révolutionnaire. Il se termine d'ailleurs par une citation de Che Guevara : « ... *Quand les chrétiens oseront donner un témoignage pleinement révolutionnaire, alors la révolution latino-américaine sera invincible; car jusqu'à présent, les chrétiens ont permis que leur doctrine soit utilisée comme outil des réactionnaires* ». Après le putsch de Pinochet, le mouvement s'est articulé autour d'un groupe d'exilés chiliens à Paris. D'autres réunions internationales ont suivi, et à Québec en 1975, l'analyse était centrée sur la crise.

En Belgique aussi, la crise polarise l'attention des C.P.S., qui avaient commencé leur carrière en 1971 sous l'appellation compliquée d'Assemblée pour un concile des Wallons et des Bruxellois, et qui regroupent maintenant des militants dans les trois régions du pays. L'an dernier, le groupe francophone organisait un week-end à Natoye sur le thème de la crise; expériences et luttes des travailleurs y étaient confrontées avec la pratique de la foi. Le souci de ne pas mener une lutte « à part », comme chrétiens, est nettement affirmé. Il s'agit pour ces militants, engagés dans divers groupements politiques, dont le Parti communiste, de « tenir les deux bouts » — l'Evangile d'une part, l'enracinement dans le monde ouvrier d'autre part. On y sent une méfiance profonde envers le réformisme, qu'il soit social-démocrate ou chrétien, mais dans le même temps le rôle des organisations syndicales est reconnu comme irremplaçable, et leur coordination internationale jugée urgente.

Une des tâches spécifiques des C.P.S. est de mettre à nu l'idéologie religieuse et de faire progresser parmi la masse des croyants l'alternative à cette idéologie, en termes de « foi militante ». On comprend dès lors le lien vivant qui unit les C.P.S. au courant de recherches que nous avons évoqué, et qui est influencé par le marxisme.

Pour les marxistes que nous essayons d'être, la foi peut revêtir des contenus différents selon les époques et selon la place des croyants dans les rapports de production. Examiner l'évolution de ces contenus dans un pays comme le nôtre où l'étiquette chrétienne

(*) Sur les chrétiens pour le socialisme, on lira trois articles dans la Revue Nouvelle d'octobre 1976, ainsi qu'un texte de Jan De Smedt, paru dans le Vlaams Marxistisch Tydschrift, 1976, n° 3.

est portée par tant d'organisations ouvrières de masse ne nous paraît pas un passe-temps futile. Rien ne permet de confondre pareil examen avec la quête de fausses convergences et d'on ne sait quel syncrétisme entre matérialisme et idéalisme. Le fait que des croyants se définissent comme marxistes, qu'ils utilisent jusqu'à en imprégner leur comportement le précieux outil d'analyse que fournit le matérialisme historique, ne peut cependant être escamoté.

Peut-être faut-il rappeler pour le surplus que pour Marx, l'athéisme n'a par lui-même aucune valeur explicative. On peut en effet être athée et un fief réactionnaire, comme on peut être chrétien et progressiste. Le matérialisme historique qui a permis une critique radicale — mais jamais achevée — de la conscience religieuse, ne peut être réduit à l'athéisme. Comme l'a fort bien dit Guy Besse, l'athéisme marxiste est l'athéisme d'une classe révolutionnaire qui a pour objectif non pas la mort de Dieu, mais la destruction du capitalisme. N'est-ce pas Engels qui déjà au siècle dernier se gaussait des blanquistes parce qu'ils entendaient « transformer les gens en athées sur ordre du mufti » ? Rien, dans les conditions historiques qui sont les nôtres aujourd'hui, ne justifie le recours à l'« athéisme militant », mis en pratique en Russie, avant et après la Révolution d'Octobre, pour répondre à des conditions bien déterminées.

En tout état de cause, il est évident pour nous que la mise en place d'une société socialiste exige préalablement l'union des forces anticapitalistes et leur lutte cohérente afin de porter des coups aux monopoles. Cette union ne saurait se concevoir sans les masses ouvrières chrétiennes. Nous verrons dans un prochain article comment évoluent à cet égard les organisations porteuses du label chrétien.

Le Cercle d'éducation populaire
organise le *lundi 14 février*, à 20 heures
en la Maison des 8 Heures, place Fontainas, 9-11
1000 — Bruxelles.

Une conférence-débat

« QU'EST-CE QUE LA FOI
POUR UN CHRETIEN,
POUR UN MARXISTE ? »

avec Maurice GODELIER et François HOUTART

Aspects sociologiques du milieu palestinien au 1^{er} siècle de notre ère

I. INTRODUCTION

L'Asie a connu une féodalité de type particulier. C'est ce que dans les écrits des auteurs marxistes on appelle mode de production asiatique. Celui-ci est caractérisé par le fait que les paysans vivent en communautés très organisées, centrées sur les rapports de parenté et ayant une cohésion interne fort grande, alors que l'Etat, dirigé par des princes ou des rois, s'approprie le surplus en jouant sur la production par le biais de l'organisation de l'irrigation. Cela est un modèle qui a prévalu dans les régions de culture rizière, à peu près dans tous les cas (1).

Par contre, en Asie Occidentale, (le Moyen Orient), là où l'irrigation n'était pas nécessaire, car la population n'y vit pas du riz, c'est un mode de production quelque peu différent qui se développa. Il est appelé le mode de production sub-asiatique. Ces régions sont caractérisées par des guerres perpétuelles, car elles sont les lieux des grandes voies de communication entre l'Orient et l'Occident et entre les grands empires (Babylone, Egypte) et par conséquent il s'est agi la plupart du temps de royaumes à aristocraties guerrières. Cela a amené l'Etat à prélever également une grande part du surplus produit par les activités des gens (à la fois sur le plan de la production agricole et des échanges), afin de pouvoir financer les guerres.

L'empire romain s'est développé selon un autre type social, le mode de production esclavagiste, dû au développement intensif du

(*) Chargé de cours à l'Université catholique de Louvain, directeur au Centre de recherches socio-religieuses.

(1) Ce texte s'est inspiré tout particulièrement de l'ouvrage de Fernando Belo, « Lecture matérialiste de l'Evangile de Marc », Le Cerf, Paris, 1974. Une étude plus poussée de ces sources, est en cours au Centre de Recherches socio-religieuses de l'UCL.

commerce maritime. A cause de ce dernier, la société avait besoin d'un très grand nombre d'agents producteurs, afin de pouvoir multiplier les échanges. C'est ce qui a provoqué la naissance de l'esclavage, qui caractérisa notamment un certain nombre des empires bordant la Méditerranée. C'est d'ailleurs là, en grande partie, l'origine de la notion de propriété privée, développée par la suite dans le droit romain.

La Palestine, après l'exil de la population d'Israël à Babylone, fut toujours soumise aux empires voisins (Perse, Rome, etc.) en même temps qu'elle était dominée intérieurement par la classe des riches propriétaires terriens. Au II^e siècle avant notre ère, lors du processus d'hellénisation, la région connut la révolte des Macchabées. C'est l'empire romain, sous le commandement de Pompée, qui en 63 avant notre ère établit un maître sur toute la région et intégra la production économique de la Palestine dans le commerce de l'empire.

La Palestine elle-même à cette époque est divisée en deux régions géographiques bien distinctes. Il y a d'abord la Judée, région située autour de Jérusalem et de son Temple, région montagneuse et caractérisée économiquement par un mode de production subsaharienne. Les terres sont arides et sèches. On y cultive des olives, des fruits et l'élevage des moutons et des chèvres y est assez répandu. Il y a également des forêts.

Par contre, la Galilée, est traversée par deux grandes voies commerciales, l'une conduisant de Damas à la mer et l'autre de Damas à Jérusalem. C'est un pays très fertile, caractérisé par de grandes propriétés, où l'on cultive le blé et où l'on dispose aussi de grands élevages de bétail. Il y a des pêcheurs le long de la mer et des lacs. Les marchands étrangers y ont une influence très grande, ce qui est à l'origine d'une des caractéristiques de la Galilée, celle d'être une terre de sang mêlé et par conséquent tombant dans la catégorie de l'impureté par rapport à la race juive (Mathieu 4-13 : territoire de gentils; peuple qui vit dans les ténèbres). La Galilée fut aussi le lieu d'origine de très nombreuses révoltes de paysans et notamment celle des Zélotes.

Sur le plan de la géographie sociale, il y avait une différence importante entre les villages, qui vivaient en entités autarciques et selon un modèle social de type clanique et d'autre part les villes particulièrement développées en Judée, notamment Jérusalem, aux sociétés stratifiées.

II. LE CADRE HISTORIQUE DE LA PALESTINE DU I^{er} SIECLE

1. L'empire romain

L'empire romain a établi sa domination, et celle-ci prend plusieurs aspects.

Elle est d'abord de type économique et s'exerce par les exactions qui ont pour but de drainer le surplus produit en Palestine vers le centre romain. Ce drainage se fait tout d'abord officiellement, par les diverses formes d'impôts : environ 6.000.000 de deniers (un denier = un jour de travail pour un ouvrier) sont ainsi transférés chaque année, par le biais du *tributum* (impôt personnel, s'élevant à un quart de la récolte); de l'*annona* (impôt en nature ou en travail pour l'armée) et de *publicum* (taxes et accises). Cependant, il y a

également un prélèvement inofficiel, exercé par les fonctionnaires romains ou leurs alliés palestiniens.

La domination est également politique et elle s'exerce pas le biais d'intermédiaires, recrutés dans les classes dominantes d'Israël et dans les fonctionnaires « romanisés ». C'est ainsi que l'on peut distinguer la pyramide suivante :

Sur le plan politique il y a d'abord le Procureur de Judée, qui est romain, réside à Césarée (probablement pour ne pas être trop visible à Jérusalem), mais qui vient dans cette ville au moment des grandes fêtes. C'est lui qui nomme le grand prêtre, le choisissant dans l'une des quatre familles dominantes de la société de l'époque. Sur la Galilée, c'est le Légat romain de Syrie qui exerce le pouvoir, mais par l'intermédiaire du roi Herode Antipas.

Le pouvoir romain contrôle indirectement les grands propriétaires et l'aristocratie, par le fait qu'il s'arroge la possibilité d'une destitution arbitraire de leurs droits de propriété. L'intérêt donc de cette classe est de collaborer avec le pouvoir romain.

Enfin viennent une série de fonctionnaires intermédiaires, directement appointés par le pouvoir romain et généralement recrutés parmi les anciens du *Sanhedrin* (Conseil supérieur) et dans les grandes familles. Quant aux publicains, ils sont recrutés dans des milieux moins élevés et sont chargés de percevoir les taxes.

La domination militaire s'effectue par une présence de l'armée romaine en Palestine, recrutés généralement en Syrie et parmi les non-juifs de Palestine. Cette armée est cantonnée le long des côtes.

2. La hiérarchie sociale locale

Il y a une conjonction d'intérêts entre l'exploitation romaine et l'exploitation locale. Cette dernière s'exerce notamment par de très nombreuses contributions à donner au Temple. La conjonction des deux phénomènes a pour effet une grande pauvreté parmi les petits paysans.

Les ouvriers urbains et même la petite bourgeoisie souffrent également des conséquences économiques de la double exploitation romaine et locale. Celle-ci se manifeste notamment par un taux d'inflation important, du chômage, la naissance de bandes armées de voleurs dans les régions rurales, etc. Par contre, les propriétaires terriens bénéficient de la montée des prix agricoles, tandis que la grande bourgeoisie urbaine tire ses profits de la fonction de Jérusalem comme centre de consommation. Ainsi donc, l'opposition entre les trois groupes sociaux, classe populaire, grande et petite bourgeoisie est objectivement et parfois subjectivement très forte.

III. UNE ANALYSE SYSTEMIQUE

L'analyse que nous allons faire maintenant de la société palestinienne au moment où Jésus s'y situe comme acteur envisagera l'ensemble social comme une série de systèmes en interaction, qu'il faut à la fois décrire et expliquer.

1. Le système économique

Une grande différence existe entre les régions rurales et urbaines et c'est pour cela que nous divisons cette partie de l'exposé en deux.

a) *Les régions rurales*

Dans les villages, la production est généralement organisée sur la base de petites propriétés terriennes, combinées avec une partie de terres communales, possédées par les communautés villageoises. Ces dernières sont généralement auto-suffisantes sur le plan de la production agricole. Il y a également des petits artisans et généralement les échanges s'établissent sur la base du troc. On ne peut donc parler d'une société de classes dans la vie villageoise. Cependant, depuis l'établissement de la domination de l'empire romain, une paupérisation progressive s'est établie. En effet, non seulement l'Etat palestinien (Le Temple) canalise une partie du surplus : le didrachme pour le Temple, la dîme pour le clergé, les dépenses faites par les familles et les individus pour les fêtes à Jérusalem, mais le colonisateur romain y a superposé également son absorption de surplus.

Par ailleurs, les grandes propriétés, dont la production en Galilée est le blé ou l'élevage de bétail et en Judée les olives, les fruits, les élevages de moutons et de chèvres, sont gérées indirectement par les grands propriétaires, qui habitent généralement en ville où ils font le lien avec l'économie urbaine et avec les grands marchands internationaux. Ces propriétés terriennes vivent dans le circuit d'économie monétaire et même les ouvriers agricoles sont au moins partiellement payés en argent.

b) *Le milieu urbain*

Nous pouvons distinguer dans le milieu urbain trois secteurs de l'activité économique : la production, la circulation et la consommation. Sur le plan de la production, les artisans travaillent dans le textile, la production alimentaire, la construction, les parfums, l'orfèvrerie, etc. Un certain nombre de ces secteurs sont très importants pour les pèlerins qui viennent à Jérusalem chaque année. Il y a ensuite les ouvriers, qui essentiellement travaillent dans le secteur de la construction. Il ne faut pas oublier que le Temple a été reconstruit entre 20 avant J.C. et 62 après J.C. et que aussi bien rois et aristocrates locaux que fonctionnaires romains se font construire des palais. On estime qu'en l'an 60, il y avait environ 18.000 ouvriers, rien qu'à Jérusalem.

Sur le plan de la circulation des biens, il y a d'une part les grands marchands, qui possèdent des esclaves et qui font le commerce des matières premières et des produits agricoles. Ils s'inscrivent dans les courants commerciaux passant par ces régions et reliant les grands empires. Par contre, les petits marchands sont souvent artisans eux-mêmes ou appartiennent au même groupe social.

Enfin, sur le plan de la consommation, on peut dire que le Temple est le centre de cette fonction économique. En effet, y affluent d'une part les dons des juifs de la diaspora, les taxes, les revenus du commerce des victimes pour les sacrifices (monopolisés par une des quatre familles où se recrute le grand prêtre) et les revenus des propriétés terriennes. Par ailleurs, le Temple est aussi le pôle de la circulation économique, étant donné qu'il possède le trésor. En fait, le Temple remplit à la fois la fonction de ce qu'on peut appeler aujourd'hui la Banque Nationale, la Bourse de Commerce et l'Etat dans ses fonctions fiscales.

c) *L'exploitation romaine.*

Il faut ajouter pour les deux secteurs économiques que nous avons signalés, la relation qui existe entre le mode de production esclavagiste, tel qu'il existait dans la société (formation sociale) romaine et la formation sociale palestinienne, vivant dans un mode de production sub-asiatique. Nous avons expliqué plus haut les mécanismes économiques de cette exploitation. Nous reviendrons sur ces aspects sociaux et politiques.

2. Le système social

Le système social de la Palestine est assez complexe, car il ne correspond pas uniquement à une société de classes, divisée par des facteurs économiques, mais il est également traversé par d'autres formes de stratification sociale, héritées de situations précédentes et notamment de sociétés claniques.

Le système économique dont nous avons parlé permettait de faire une distinction entre la société rurale et la société urbaine et cela se manifeste également sur le plan du système social, c'est-à-dire, de la position que les groupes sociaux occupent dans les rapports sociaux de production et dans l'échelle des statuts. Du côté rural, il y a les groupes suivants : les grands propriétaires (généralement absents), les petits propriétaires, les artisans, les ouvriers agricoles et les esclaves.

Du côté urbain, on peut dénoter dans la grande bourgeoisie, une triple classification : l'aristocratie sacerdotale, composée des quatre familles dans lesquelles le procureur romain choisit le grand prêtre ; les grands marchands et les hauts fonctionnaires. Ces deux dernières catégories forment l'aristocratie laïque. Il y a ensuite une petite bourgeoisie, composée d'artisans, de petits marchands, de fonctionnaires moyens, laïques ou prêtres et lévites. Enfin il y a des ouvriers, généralement attachés au Temple et un certain nombre d'esclaves. Finalement, il faut signaler un prolétariat marginal, non-intégré dans le circuit économique et souvent composé de personnes exclues de l'ensemble social organique pour des raisons autres qu'économiques.

Et c'est ici que nous devons aborder deux autres aspects de la stratification sociale. Le premier est un facteur ethnique. Il y a des juifs purs et impurs, le caractère de légitimité étant notamment assuré par l'appartenance ethnique. C'est ainsi que trois catégories existaient : les légitimes, ceux marqués d'une légère illégitimité et ceux marqués d'une forte illégitimité. Ces derniers étaient exclus de toute participation sociale. Il faut dire que le nombre de juifs non légitimes était plus grand en Galilée, ce qui était à l'origine de la mauvaise réputation de cette province.

Par ailleurs, il y avait également des tabous d'origine religieuse. Étaient considérés comme pécheurs ceux qui avaient d'une manière ou d'une autre transgressé la loi : cette qualification était généralement transitoire, mais manifestait une sanction de type religieux légaliste. Étaient ensuite considérées comme impurs, les personnes atteintes de certaines maladies, notamment les maladies mentales (considérées comme possédées par le démon) et les lépreux. C'est la raison pour laquelle ces personnes vivaient en marge de la vie sociale et culturelle palestinienne.

3. Le système politique

Une fois de plus, nous allons distinguer la société rurale de la société urbaine.

Dans la société rurale, l'autorité est liée à la « maison » ou au lignage. C'est ainsi que le chef de famille était le représentant mâle le plus âgé du lignage et que ce dernier faisait partie du conseil des anciens du village, exerçant collectivement l'autorité dans la micro-société rurale. Cependant, pour pouvoir faire partie du conseil des anciens, il fallait être juif ou de race pure. Il y avait également dans chaque conseil un prêtre. Il n'y a donc pas là une division de classes, mais une hiérarchie de statuts, très proche de la société de type clanique.

Sur le plan urbain, la société est évidemment plus complexe. Il y a d'abord dans la plupart des villes des conseils d'anciens, auxquels n'appartiennent que les familles aristocratiques, les grands propriétaires, etc. Ces conseils monopolisent le pouvoir politique et économique et manifestent donc déjà l'établissement d'une société de classes (même si le concept de classe ne s'applique pas encore totalement à ce genre de stratification). Sur le plan de l'Etat, c'est-à-dire de Jérusalem, la situation du système politique est encore plus élaborée.

L'Etat est composé de deux organes principaux : le Sanhedrin et le grand prêtre.

Le Sanhedrin a des fonctions différentes sur la Judée, la Galilée et la Diaspora. En Judée, il constitue le pouvoir politique suprême et global. Par contre, en Galilée, le roi Herode gouverne sous le contrôle romain et les juifs de la Diaspora appartiennent à des Etats divers. Dans ces deux derniers cas, le Sanhedrin joue le rôle de Tribunal Suprême et de pouvoir idéologique. Par conséquent, la superstructure que représente l'Etat se trouve située dans le Temple. Le Sanhedrin est composé de 71 membres, appartenant essentiellement à deux partis, celui des sadducéens (les familles des grands prêtres et les anciens des familles aristocratiques) et le groupe de la petite bourgeoisie, composé des scribes, des pharisiens, des prêtres.

Le *grand prêtre* a remplacé le roi depuis l'exil de Babylone. La fonction était héréditaire, mais depuis l'établissement de la colonisation romaine, le titulaire est appointé par le procureur romain. Alors que le Sanhedrin représente une autorité qui s'exerce occasionnellement, le grand prêtre représente l'autorité suprême permanente, s'exerçant au départ du Temple, à la fois sur le plan politique, administratif et économique.

Autour du Temple se trouve la communauté sacerdotale, qui est chargée de l'organisation du culte et de la police, exerçant cette dernière fonction par l'intermédiaire des lévites. C'est un prêtre qui est le trésorier et qui exerce la fonction financière. Il y a ensuite une série de fonctionnaires, à la fois prêtres, lévites et laïques.

On ne peut pas parler du système politique, sans faire allusion à la stratification politique des groupes. En voici une nomenclature, qui cependant ne tient compte que de l'aspect politique. Il est évident que nous retrouverons ces groupes dans le système religieux, car nous ne pouvons oublier que celui-ci est dominant dans la société palestinienne.

Les *sadducéens* constituent l'aristocratie juive et ils sont liés par leurs intérêts économiques avec le pouvoir colonial.

Les *pharisiens* sont des membres de la petite bourgeoisie urbaine : artisans, petits marchands, scribes, etc. : il n'ont pas de

pouvoir politique très important, même s'ils sont représentés dans le Sanhedrin.

Les *zélotes* sont un groupe ayant opté pour une solution de guérilla contre les romains, mais également contre les exactions de certains grands propriétaires. Leur groupe semble avoir diverses sources d'inspiration : Judas le Galiléen ; un certain Saddoq, pharisien, mais aussi des courants d'origine hellénique. L'idéologie qui l'orienta est assez typique de celle des pharisiens, car elle envisage la restauration de l'Etat juif dans sa dimension théocratique, dans la lignée d'un messianisme davidien. Le recrutement des combattants semble cependant effectué dans la classe des petits paysans, qui précisément souffrent tout particulièrement de la double exaction coloniale et locale. Déjà avant le temps de Jésus, la répression romaine contre des mouvements semblables avait été particulièrement brutale. C'est ainsi que Varius, le légat romain de Syrie, avait fait crucifier 2.000 personnes. Les zélotes, animés par l'idéologie politico-religieuse décrite plus haut, arriveront au pouvoir en l'an 68, après avoir tué le grand-prêtre en exercice. Ils établirent un nouveau grand prêtre, qu'ils choisirent dans une des familles traditionnelles et lorsque les Romains intervinrent contre leur prise de pouvoir, en 70, ils défendirent le Temple, comme siège de toute la symbolique religieuse, jusqu'au dernier homme. C'est cela qui provoqua la chute de Jérusalem. Le mouvement zélote est donc un mouvement que l'on pourrait appeler réformiste, pour autant que ce mot ne soit pas connoté d'éléments contemporains, ou encore rétrograde, car il désirait rétablir une situation passée. Le mouvement des zélotes, qui est parfois présenté comme un mouvement de guérilla destiné à établir une société où la division de classes serait abolie, n'avait donc guère ce caractère. Les petits paysans entraînés dans la lutte armée, y étaient en raison de leur situation désespérée, mais non en fonction d'une idéologie représentant leurs intérêts objectifs. Le mouvement comme tel semble bien s'être développé après la mort de Jésus seulement.

Il faut enfin ajouter que les liens politiques avec l'empire romain colonisateur s'établissaient par le biais de la hiérarchie politique existante. C'est ainsi que le grand prêtre était nommé par le procureur romain, que les membres de l'administration romaine supérieure étaient recrutés dans l'aristocratie, que les publicains, d'origine juive, étaient chargés de la collecte des taxes. L'ensemble de ce réseau permettait donc une articulation entre les deux modes de production, celui de l'empire romain et celui de la société de la Palestine.

4. Le système idéologique et religieux

Nous traiterons du système idéologique et religieux comme d'un tout, parce que dans les sociétés du type que nous connaissons en Palestine, il n'y a guère de différence entre les deux. En effet, l'idéologie que nous définissons comme l'explication et la justification des rapports sociaux et politiques, est essentiellement religieuse. Nous avons vu que les actes religieux et le symbole religieux que représente le Temple jouaient un rôle très important sur le plan économique, social et politique. La raison et la médiation de cette action se situent sur le plan idéologique.

Il est évidemment difficile de résumer en quelques lignes le fond même de l'idéologie socio-religieuse d'Israël au 1er siècle.

En résumé, on peut dire que la croyance en un Dieu unique, c'est-à-dire le monothéisme du peuple d'Israël, lui-même fruit d'une longue évolution, est à la base de tout le système idéologique. Dieu conduit son peuple et Israël doit lui être fidèle. Cela s'inscrit dans un développement de pensée très fondamental, qui situe en Dieu l'origine du monde et de l'homme et exprime la relation entre les deux notamment par le mythe de la chute et l'introduction du mal dans le monde. Elle y joint aussi une interprétation de l'origine du peuple d'Israël, lié autour de ses ancêtres Abraham, Isaac et Jacob. L'histoire d'Israël apparaît comme la formation d'un peuple, qui est celui de Jahve, le Dieu devenu unique.

La conquête de Canaan est interprétée comme l'accomplissement et la continuation de la bénédiction de Dieu à son peuple pour l'avenir, à condition qu'il obéisse à la loi.

De sociétés tribales on est passé à la monarchie, qui est devenue dans la littérature prophétique un des symboles du mal, de l'exploitation et de ce qu'on pourrait appeler en langage moderne de l'apparition d'une société de classes. D'où la réaction des prophètes, manifestant un espoir messianique, l'idée d'une nouvelle alliance entre Dieu et son peuple, celle d'une nouvelle Jérusalem, incluant une destinée collective du peuple, mais à l'intérieur même de l'histoire.

C'est aux environs de 200 A.C. que la littérature apocalyptique fait son entrée dans l'idéologie religieuse d'Israël. Son origine est persane et elle avait pour caractéristique de faire un lien entre l'ordre de la nature et l'ordre de l'histoire ; de développer l'idée d'un salut individuel, de même que celle d'un jugement dernier, d'une résurrection et du rétablissement de tout l'ordre de la création. Cette littérature fut influencée par Zarathoustra, qui en Perse développa ses idées religieuses, au départ de groupes sociaux urbains. Dans le judaïsme, cette influence s'est notamment manifestée avec les Macchabées.

Deux courants se sont fait jour, l'un insistant sur le millénarisme et l'autre sur l'idée du royaume : un Messie reviendrait, des catastrophes naturelles formeraient une partie des signes messianiques. Le Royaume de Dieu est identifié à une cité céleste et sera établi après un jugement final.

Il est évidemment bien trop complexe de traiter du contenu religieux de l'Israël du temps de Jésus en quelques lignes. Les traditions religieuses s'expriment notamment dans trois grands types de discours, celui de la Sagesse, celui du Targum, ou les pratiques synagogales et celui des Apocalypses. Mais il y a aussi le langage du rite ou cultuel, qui est celui de la fonction sacerdotale.

Ce qui est cependant intéressant de traiter, c'est la relation qui existe entre l'idéologie religieuse et les différents groupes dont nous avons déjà parlé. Ainsi, les sadducéens, représentant le groupe le plus conservateur, s'appuient surtout sur la thora, la loi originelle d'Israël et s'opposent aux courants eschatologique et apocalyptique, de même qu'à l'idée de la résurrection des morts.

Par contre, les pharisiens forment le centre même de la production religieuse eschatologique et apocalyptique. Certains développent une certaine idée pessimiste sur l'homme, débouchant sur l'importance de l'autre monde, qui doit être obtenu par une stricte observance de la loi. Leur idéologie est assez typique d'une classe urbaine, qui centre sa conviction religieuse sur le salut individuel, mais aussi d'une classe se trouvant dans une

situation de transition, vers le bas, et qui par conséquent aura tendance à accentuer des aspects eschatologiques.

Les scribes étant les spécialistes de la législation religieuse et du code pénal ont quasiment le monopole de la connaissance de l'hébreu et par conséquent ils disposent d'un contrôle idéologique assez important sur les masses : ce sont eux souvent qui opèrent dans les synagogues le jour du sabbat. Ils partagent dans une grande mesure également le courant eschatologique et en fonction de cela ils s'opposent au groupe des prêtres.

Les prêtres, faisant partie d'un groupe ethnique, les 24 lignages de la tribu d'Aaron, sont divisés en haut clergé et bas clergé et ont le monopole du langage rituel, c'est-à-dire du culte. Ils sont aidés, comme on l'a déjà dit, par les lévites, appartenant également à une tribu.

Les Esséniens forment un groupe de type monacal, qui résout le problème par une vie recluse du monde et un retrait de la société.

Les zélotes enfin formaient un groupe essentiellement politique, pratiquant la guérilla, mais idéologiquement centrés sur la restauration du messianisme davidique.

Comme on le voit, ces quelques traits, qui devraient être approfondis, montrent que les divers groupes sociaux s'approprièrent de manière différente l'idéologie religieuse.

Il faut se rappeler enfin que Dieu réside dans le Temple, faisant de ce dernier le signe et la réalité de la garantie divine donnée à l'ensemble de la société d'Israël.

IV. QUELQUES CONCLUSIONS

Cette analyse rapide de la société palestinienne permet de se rendre compte que dans une société comme celle de la Palestine de cette époque, la fonction du religieux dépasse évidemment ce que nous appelons aujourd'hui la réalité religieuse. En effet, le surnaturel est présent partout et le Temple, symbole et lieu de la présence divine, est également le centre du pouvoir politique et du pouvoir économique. Par conséquent, il faut se replacer dans cette situation pour comprendre les événements du temps. Nous ne pouvons juger de la société palestinienne et des acteurs sociaux et religieux qui y ont rempli un rôle, sans avoir cela en mémoire. Il n'y est pas possible d'agir sur le plan religieux, sans agir également sur les autres plans. Les distinctions que nous connaissons entre les plans temporel et spirituel, entre le politique et le religieux, entre les institutions spécialisées dans les différents domaines des activités humaines, n'existaient pas de la même façon dans les sociétés de type pré-capitaliste. Interpréter l'action d'un acteur, tel que Jésus, en fonction d'une référence purement religieuse, dans le sens dont nous l'entendons aujourd'hui, serait par conséquent erroné.

Cela ne veut pas dire qu'il faille chercher dans les paroles et les actes de Jésus des justifications immédiates pour une action de type politique dans les sociétés contemporaines. Mais, cela signifie que l'interprétation de l'Évangile ne peut se faire qu'en tenant compte de la connaissance anthropologique et sociologique de la société dans laquelle l'acteur Jésus a vécu.

Ainsi par exemple, lorsqu'il prend position en faveur des pauvres, est-il nécessaire de savoir qui étaient les pauvres dans la Palestine du temps. Une interprétation purement spirituelle de leur position serait bien dangereuse. L'opposition au groupe des sadducéens et des pharisiens, a plus qu'une signification purement reli-

gieuse. Le choix des Apôtres est également symboliquement signifiant, par rapport à la société du temps.

Le fait d'annoncer un messianisme, qui n'est pas celui de la restauration du davidisme, est évidemment plein de signification. La condamnation radicale du pouvoir symbolique religieux a également des dimensions de type politique et économique.

La subversion du système symbolique et idéologique est aussi importante. Il s'agit notamment du renversement des codes idéologiques fondamentaux, du pur et de l'impur, du riche et du pauvre, de la foule et du puissant. Tout cela replacé dans une société traditionnelle de type pré-capitaliste, a une signification précise. Le fait de lire les impératifs religieux d'en bas plutôt que d'en haut de l'échelle socio-religieuse, comme c'est le cas de l'attitude de Jésus vis-à-vis du Sabbat, vis-à-vis du jeûne, vis-à-vis du nouveau vin que l'on ne peut pas mettre dans les vieilles outres, doit aussi être remis dans son contexte général.

L'idée exprimée de la destruction du Temple ne peut passer sous silence sa signification comme symbole fondamental de toute la société et pas seulement symbole religieux.

Il est évident que le Christ s'est situé fondamentalement dans le champ religieux, mais ce champ religieux dans la société palestinienne avait une résonance bien autre que celle du champ religieux dans nos sociétés contemporaines.

Il est intéressant également de noter que la mort de Jésus a été le résultat d'une coalition, entre d'une part les forces de l'empire romain, l'élite sociale juive (grand prêtre, sadducéens), les pharisiens et même la foule qui choisit Barrabas. Il semble donc bien que le message de Jésus ait été au-delà de tous les projets que pouvaient avoir ces différents groupes sociaux et que la subversion de l'ordre social que signifiait son message et sa pratique, bien comprise par ces différents groupes qui l'ont mis à mort, allait plus loin, non seulement qu'une référence à des croyances religieuses mais même qu'une réorganisation de l'ordre existant. Ne pourrait-on dire à ce sujet que le projet fondamental du Christ allait dans le sens d'une utopie, que l'on pourrait exprimer, en langage moderne, par la création d'une société sans classes ?

L'abonnement annuel aux Cahiers marxistes

(dix livraisons) pour 1977

est fixé à 500 F,

montant qui se réduit à 250 F pour les moins de 25 ans.

Etranger : 600 F.

Abonnez-vous ou réabonnez-vous sans tarder

Faites connaître les C.M. autour de vous

Aidez-nous à étendre la diffusion des C.M.

et envoyez-nous vos suggestions et observations sur le contenu de la revue.

Adresse : 20, avenue de Stalingrad, 100 Bruxelles

CCP N° 000 0188745 80 de la Fondation J. Jacquemotte,

20, av. de Stalingrad, 1000 Bruxelles.

**Avez-vous déjà essayé d'abonner un ami
aux C.M. ? Ce n'est pas très difficile, et c'est
très important pour la revue.**

**A PARAÎTRE PROCHAINEMENT
DANS LES CAHIERS MARXISTES :**

- Le Chili : dialogue d'exilés
- Une table ronde sur Théâtre et politique
- Les classes sociales en Belgique
- Le monde chrétien et la crise
- Un géant nommé Rubens

L'index reprenant les titres et auteurs des articles parus dans les Cahiers marxistes depuis 1973 est disponible sur demande.

Auteur-éditeur responsable et correspondance :

Rosine Lewin / rédacteur en chef
Avenue de Stalingrad, 18-20, 1000 Bruxelles